

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays	\$6.50	\$3.50	\$1.85
	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au
pair à Montréal.

Première année — No 41

Le numéro: 5 sous

Montréal, vendredi 27 avril 1934

L'Angleterre et ses dominions

Un des plus clairvoyants spécialistes de la politique étrangère dans la presse européenne, M. Maurice Muret, entreprend d'expliquer (dans la GAZETTE DE LAUNNE) pourquoi la Grande-Bretagne est empêchée de prendre, en cas d'agression de l'Allemagne, les engagements que sollicite d'elle la France. L'Empire britannique, dit-il, serait tout entier gouverné par Londres, que ses attitudes seraient faciles à prendre et ses engagements faciles à tenir. Mais il y a aujourd'hui les « dominions », et l'Angleterre ne saurait se prononcer en leur nom sans mettre en danger toute l'économie britannique née de la guerre de 1914. Pour pouvoir engager l'Empire il faudrait au Foreign Office le consentement du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Sud africain.

Ce raisonnement est assez juste, mais il faudrait voir si l'embarras où se trouve l'Angleterre n'est précisément pas de ceux que les diplomates se créent à eux-mêmes pour être dispensés de dire oui ou non.

Il y a en outre pays des gens qui croient très sincèrement que l'admission des « dominions » (en français: possession) dans la Société des Nations à titre de gouvernements indépendants fut la récompense de leur participation à la guerre aux côtés de l'Angleterre. Ils oublient que cette participation s'était exercée sous le haut commandement anglais et que la métropole avait

intéressé à introduire ses colonies à Genève pour utiliser leur concours à l'occasion, dans son intérêt d'abord et non pas forcément dans l'intérêt de la paix universelle. En fait, depuis la signature du traité de paix, les délégués des « dominions » n'ont guère fait à Genève que des discours; quand ils ont montré quelque indépendance, c'était dans des questions d'importance secondaire et sous l'œil bienveillant de l'Angleterre. Leur rôle dans toutes les questions capitales s'est réduit à zéro. Comme la chose était à prévoir, ce sont autant de pions que la métropole fait mouvoir à son gré sur l'échiquier international, et il faut beaucoup de crédulité pour les compter parmi les pièces de première taille.

L'Angleterre voudrait sincèrement assurer par sa signature la paix européenne, qu'aujourd'hui comme hier elle le pourrait sans consulter les « dominions » — non, SES « dominions ». Pour pratiquer le double jeu qui lui a fait une si mauvaise réputation en matière internationale, elle trouve plus commode de faire croire qu'elle est la malheureuse esclave des volontés de M. Bennett, de M. Bruce, de M. Hertzog et de quelques autres roitelets des « dominions ». Cette comédie peut en imposer même à des esprits lucides comme M. Maurice Muret, mais chez nous elle n'en impose plus qu'à quelques naïfs.

Olivar ASSELIN

L'« expérience » de M. Roosevelt

Les illusionnistes-économistes qui trônent à Washington ont cru rêver, en quelques traits de plume, toutes les difficultés économiques et financières qui affligent le monde. Ils ont donc décrété le principe de l'économie dirigée, de la politique commerciale en carcut fermé, du dollar élastique, de l'étalon-caoutchouc, et de la toute puissance d'un texte de loi ou de règlement.

La Nira votée, les pleins-pouvoirs accordés, ils ont cru que la noble expérience Roosevelt était appelée à résoudre la crise et qu'il n'y avait plus qu'à aller de l'avant, les yeux fermés, quitte à rencontrer le mur où l'on se casse inévitablement le nez. Dans l'espace de treize mois, les « experts » n'ont pas présenté moins de dix théories différentes, toutes plus ou moins opposées les unes aux autres, et de centaines de plans pour la restauration économique du pays. Au bout de ces treize mois, le bilan de tous ces efforts reste négatif, et c'est à peine si l'on envisage quelques améliorations partielles, temporaires du reste, et qui sont indépendantes de la législation passée à tour de bras pendant plus d'un an.

Qu'il y ait quelque chose de bon dans les mesures prises par M. Roosevelt, cela ne saurait faire l'ombre d'un doute. Mais il s'agit de savoir s'il y a suffisamment de bon dans cette expérience pour faire oublier ou simplement négliger tout ce qu'elle porte de germes de dissolution économique. On ne saurait considérer comme un réel indice de prospérité la hausse de la plupart des titres cotés en bourse, ni même les avances enregistrées sur les produits manufacturés. Toute économie repose sur le principe d'une puissance d'achat d'autant plus grande que la capacité de production, industrielle ou autre, a tendance à

augmenter. Pour le moment, les prix ont avancé dans une proportion plus grande que les salaires et il en est résulté un ralentissement sérieux des affaires. Par des mesures artificielles, on a cru résoudre le problème des débouchés extérieurs en abaissant la valeur intrinsèque du dollar; la devise américaine est tombée de 40% sans bien aucun pour l'industrie. Les marchés étrangers se sont protégés par des barrières douanières ou des dévaluations comme au Japon en Tchécoslovaquie ou plus récemment en Italie. Somme toute on piétine. Les restrictions américaines ont attiré des représailles et les échanges internationaux en ont souffert.

Enfin, et ceci est la dernière goutte qui fait déborder le vase, la dévalorisation du dollar américain menace de provoquer la dévalorisation du franc, du mark et un abaissement plus considérable encore du taux de la livre sterling.

On comprend qu'après ces résultats, les milieux raisonnables aux Etats-Unis fassent le silence sur la noble expérience Roosevelt et se demandent même s'il ne serait pas temps de donner un coup de barre à droite et de revenir à une plus saine conception économique et de ressortir les vieux principes qui ont permis le développement industriel du XIX^e siècle et des premières années du XX^e.

L'économie dirigée donnera bien des déboires et peut-être provoquera la ruine industrielle des Etats-Unis, si les dirigeants persistent dans leurs théories inapplicables, juste bonnes à augmenter les difficultés des échanges internationaux, au moment même où le reste du monde commence à se relever péniblement de la crise économique.

André BOWMAN

Échos

SERPENTS DE MER

Existait-il? N'existent-ils pas? Des érudits disent que c'est impossible, des marins prétendent en avoir vu. Mais ils n'en ont jamais capturés. Lorsqu'on n'est plus qu'un infime petit perdu dans l'immensité d'une mer en furie, que le vent siffle à travers la mâture, que les vagues passent par-dessus les ponts et qu'on est tout enveloppé d'embrun, on peut voir bien des choses et l'imagination se donne souvent libre cours.

Un grand explorateur des fonds sous-marins, M. William Beebe, qui descendra bientôt au fond de l'Atlantique, près des Bermudes, déclare qu'il attend à y trouver toute sorte d'animaux aquatiques, sauf le serpent de mer. « Une fois, dit-il, j'ai cru voir un. C'était un effroyable serpent qui se tordait au loin. » Puis il constata que c'était... un câble transatlantique.

Avant de croire à l'existence des serpents de mer, il vaut mieux se montrer aussi exigeant que l'apôtre Thomas. — P. B.

M. PATENAUE A SPENCER-WOOD

Le six avril, il y a donc trois semaines, M. Olivar Asselin apprenait à nos lecteurs, en première page, que M. Esloff Patenaude succéderait à M. Carroll à Spencer-Wood. L'Ordre, disait-il, qui n'est pas un journal

d'information mais qui n'en a pas moins ses « tuyaux », croit savoir que M. Carroll sera remplacé par M. Esloff Patenaude, ancien député de Jacques-Cartier à Ottawa, ancien ministre. Déjà décidée, cette nomination sera certainement bien accueillie dans les cercles politiques. Puis il rappelait le geste courageux que fit M. Patenaude quand il se retira du ministère pour protester contre certaine politique du parti tory.

Ce courage-là, on ne le voit pas souvent chez nous, et il est bien mal récompensé. Le gros Arthur Sauvé, « qui prend Dostofevsky pour une ville de Pologne et Galsworthy pour une pondeuse », l'ineffable « amiral » Durand, et le très agréable Maurice « Dupré-des-Prés-d'Oxford », « petit marquis du triumvirat », ne l'ont jamais eu. L'honneur d'être ministre, on n'y renonce pas comme ça, même s'il faut avaler les insultes du bouvier Arbi à l'adresse de la race qu'on représente.

Les « tuyaux » de l'Ordre ne sont pas sans valeur. On a annoncé officiellement, mercredi, la nomination de M. Patenaude à Spencer-Wood. C'est un beau couronnement à sa carrière politique. L'Ordre lui offre ses plus vives félicitations. — P. B.

Savez-vous que les emballages de la cigarette DUCHESSE sont imprimés dans les deux langues? Initiative louable de L. O. GROTHE, maison canadienne et indépendante. Supérieure par sa qualité, la cigarette DUCHESSE satisfait les goûts les plus délicats, un essai vous convaincra. (r-c)

CECI, CELA ET AUTRE CHOSE

En cas...

On lisait mercredi soir dans un journal canadien-français de notre ville :

Au cours de sa réunion, tenue hier après-midi, le comité exécutif, sous la présidence du notaire J.-M. Savignac, a décidé, au sujet de l'asphalte, que si la firme H. J. O'Connell veut laisser tomber sa cause pendant le contrat, et en payer les frais, elle obtiendra le contrat pour les 15,000 tonnes d'asphalte requises pour les travaux de réparations des rues. La firme O'Connell devra aussi accepter les prix de l'an dernier, soit \$2.83 la tonne pour la première couche et \$3.75 pour la deuxième couche et en avoir par écrit le comité exécutif tout en se désistant de son action contre la Ville.

Le prix a beau être raisonnable (de cela nous ne savons rien), 15,000 tonnes d'asphalte, ce n'est pas une paille. Comme il n'y a pas eu d'invitation à soumissionner et que M. O'Connell n'avait en droit aucun recours contre la Ville, on se demande si le Comité exécutif de M. Houde ne s'est pas empressé de régler quelque dette électorale. Nous n'ignorons certes pas que les garanties la présence de M. Savignac à la présidence du Comité exécutif offre aux contribuables, dans ces questions de fournitures et de travaux. Aussi ne reproduisons-nous la note de notre confrère du soir qu'à titre documentaire, au cas où les compensations comme celle qu'on a accordée à M. O'Connell deviendraient une habitude. — O. A.

Une manière d'acquiescement.

Un nommé Herbert Tansey était accusé devant les tribunaux correctionnels d'avoir, aux dernières élections municipales, dans le quartier Saint-Michel, tenté de corrompre un président de bureau de vote, M. Edmond Larivière, pour l'induire à fermer les yeux sur certaines suppositions d'électeurs. M. le juge Marin l'a libéré parce que, paraît-il, la tentative de corruption électorale n'est pas un délit prévu dans la charte de Montréal!

Une expérience intermittente d'une trentaine d'années en matière électorale m'a convaincu que la supposition de personne ou « télégraphie » disparaîtrait vite, si les hommes publics le voulaient sincèrement. Dans la plupart des quartiers de Montréal, elle est en train de jouer sur des masses de 1,500 à 2,000 voix, et il en coûte dix fois plus cher pour l'empêcher que pour la faire commettre. En réalité, la « télégraphie » est aujourd'hui regardée comme une bonne plaisanterie que seuls les candidats mauvais coucheurs voudraient faire punir. On ne saurait dire que M. Tansey est acquitté, puisque le délit qu'on lui reproche n'a pas d'existence, mais il n'en a pas moins lieu de se plaindre qu'on ait voulu ternir sa réputation au nom de la morale publique. A sa place, nous réclamerions des dommages de nos imprudents accusateurs. — O. A.

Nos communistes.

Comme toute grande ville qui se respecte, Montréal a ses communistes. Leur chef, Saint-Martin, et ses dignes acolytes, les Latreille et les Pilon, se désignent périodiquement devant nos tribunaux. Tantôt ils ont tenu des discours blasphématoires, tantôt des discours séducteurs. Comme les ivrognes et les batteurs de femmes, ils sont incorrigibles. Ils plaident invariablement qu'ils ne sont pas coupables, et présentent les mêmes moyens de défense. S'il n'y avait pas la crise économique, le ridicule les tuerait, même au Canada. Pauvres bourgeois en mal de publicité, vaguement mégalomanes, ils

colportent des doctrines puisées au petit bonheur dans Karl Marx et Proudhon, qu'entre nous ils n'ont probablement pas lus.

Par malheur, ils sont des adeptes parmi les naïfs. Ils ont pour auxiliaires les nombreux agitateurs de clubs ouvriers. Tous les dimanches, des centaines de nos chômeurs assistent à la messe le matin, et à l'assemblée communiste le soir. Ces adhérents du communisme tiennent les discours les plus échevelés et les plus inattendus qui soient imaginables, le tout empreint d'un mysticisme ridicule. A côté de cela, les élucubrations radiophoniques de la Fédération des ouvriers (Inc.) sont des modèles de logique. Notre peuple qui souffre est bien excusable de croire en partie ces bobards.

Essayez de discuter avec un de leurs adeptes, vous haussez bien vite les épaules. L'activité des Saint-Martin et des Pilon n'en est pas moins dangereuse. Ces oliviers attisent le mécontentement populaire. Leurs doctrines sont enchevêtrées et impraticables; le vrai communisme, dont ils se réclament mais qu'ils ne connaissent guère, bénéficie de cette agitation et s'infiltre dans notre peuple. Malgré une grande sympathie pour les irresponsables, nous croyons que la justice doit se montrer indulgente mais ferme à l'égard de tous les agitateurs, qu'ils soient de l'Université ouvrière ou non. — D. D.

Sur une question de M. Lemieux.

M. Rodolphe Lemieux inscrivait mercredi à l'ordre du jour du Sénat cette question:

Combien de traducteurs français sont présentement affectés à la traduction des débats du Sénat? Le gouvernement sait-il que, pour ainsi dire, aucune distribution des débats français du Sénat n'a été faite depuis le commencement de la session?

Les questions de ce genre, au Parlement, supposent d'ordinaire que leur auteur sait parfaitement ce qu'il prétend ignorer. M. Lemieux ignore pas que depuis le commencement de la session les délibérations du Sénat sont publiées en anglais seulement.

Sans être un journal à nouvelles, l'Ordre aimerait à publier de temps à autre une délibération des Chambres ou du Sénat qui n'ait pas déjà ramassé, dans la presse d'information, des toiles d'araignée et des chures de mouche. Mais tout contribuable que nous sommes, et de cette race française qui jouit au Canada d'une « parfaite égalité politique », il nous faudrait la faire traduire à nos frais.

Il y a quelque temps, nous recevions la version française du discours de M. Bourassa une semaine après qu'il eût été prononcé. Pour citer à temps et sous une forme convenable les discours du général McRae et de M. Dandurand sur la Société des Nations, il nous eût fallu déboursé une vingtaine de dollars. Cette situation est de plus en plus envisagée comme normale par le vaillant peuple dont nous sommes, et les protestations de M. Lemieux sont simplement des échos attardés des campagnes nationalistes d'il y a trente ans. M. Bourassa lui-même ne trouve pas à redire à ce que ses discours restent intelligibles à ceux qui ne connaissent pas ce qu'il appelle un jour « la langue des communications ». — O. A.

La Bibliothèque économique de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales compte plus de 28,000 ouvrages de référence sur le commerce, l'industrie, la finance, l'économie politique, etc.; elle reçoit tous les mois environ 800 périodiques traitant des mêmes sujets. Riche documentation mise gratuitement à la portée du public. Ouverte tous les jours de 9 h. du matin à 10 h. du soir; le samedi, de 9 h. à 5 h. (r-b)

CONTENTS



« La Société des Nations coûte \$300,000 par année, mais avec ça nos enfants ne seront pas obligés d'aller à la guerre. »

Pour un nationalisme français

Le réveil de la volonté

C'est encore à l'ACTION NATIONALE que je relève — dans une de ces notes inframarginales où elle glisse d'ordinaire ses mots d'ordre — des réflexions sur les « maladies de la volonté ». Devenus ouvertement solidaires de la France dans l'ordre spirituel, il nous resterait à nous affirmer nous-mêmes, et avec force, dans l'ordre économique et social. Mais depuis si longtemps, suivant le mot de M. Groulx, que « nous passons notre temps à rattraper le temps perdu », que nous n'avons plus le courage de nous juger nous-mêmes, nous reste-t-il assez de ressort moral pour nous ressaisir? « Notre race, dit l'ACTION, pourrait bien « servir d'exemple à une certaine formule « d'aboulie qui consiste à toujours escamper « ter qu'un voisin voudra bien vouloir à « notre place. Au fait, la volonté suit l'« intelligence. Il y aurait peut-être matière « à thèse: l'étude précoce de deux langues « ne dépasse-t-elle pas la puissance intellec- « tuelle moyenne de l'enfant? Le bilinguis- « me excessif à l'école primaire n'est-il pas « la cause principale d'un surmenage dange- « reux?... L'éducation plus développée au- « rait dû donner à nos gens plus de cranerie, « plus d'ambition de monter, plus de fierté « de race, plus d'originalité. Nous aurions « dû humaniser splendidement la province « que nous habitons. Nous avons plutôt le « spectacle d'un affaissement de l'esprit qui « fait penser à une démission générale. »

Ces propos sont étonnants de la part d'un groupe de « patriotes » qu'on avait tout lieu de supposer lié, du moins morale- ment, à la Société de Saint-Jean-Baptiste, pourvoyeuse inconsciente ou non de cette feuille antisémite qui asphyxie les mouches stercoraires des dépôts. Depuis la conférence du cardinal Villeneuve, au Cercle universitaire, nos hommes d'auto- rité se sont mis à parler net. On a loué leur courage. Le courage, c'eût été de parler il y a dix ans, quand notre école secon- daire, grâce au caractère spécial de son personnel enseignant, était aux yeux de la foule aussi taboue que la liturgie. Rappel- rons-nous la campagne sourde et fourbe qui se mena, vers 1905, contre tous les partisans de la gratuité des manuels scolaires? les anathèmes et menaces qui accueil- lèrent nos remarques, d'ailleurs anodines, au CANADA, sur certaines faiblesses de notre régime éducatif? Maintenant que de hauts dignitaires de l'Eglise ont fustigé à leur tour, avec autorité, la faillite partielle de l'enseignement à son degré supérieur, sera-t-il permis aux laïques de le redire sans s'attirer les foudres en carton de quelques abbés querelleurs?

De toute façon, — c'est ce à quoi je veux en venir — le réveil de la volonté de vivre chez l'élite, transformation de ce qui, chez le peuple, est seulement l'instinct de conser- vation, ce réveil témoigne que tout n'est pas perdu. Un nationalisme intégral, servi par l'unilinguisme de la masse du peuple: il n'y a pas pour nous, en économie, d'autre voie de salut.

★ ★ ★

M. Albert Maheux s'est étonné d'une expression de l'ORDRE: l'aptitude de la jeunesse à la révolution. C'est le lieu de m'expli- quer. La notion d'autorité se perd parce que les gouvernants se moquent de la notion d'équité. Dans une société démocratique, autant dire vouée d'avance à la désagrégation, — l'histoire des vingt dernières années en témoigne — l'autorité n'est jamais qu'un abus de la quantité sur la qualité. C'est par là que le suffrage universel contraire l'idée d'ordre, embarrasse la bonne police de l'Etat. Vous entendrez dire, même dans la bouche de catholiques, que toutes les formes de gouvernement sont bonnes, pour- vu qu'elles comportent le respect de l'ordre spirituel. Mais certaines formes de gouver- nement se prêtent plus que d'autres au mépris du spirituel, et par là même elles se condamnent. La seule différence entre le fascisme, ou régime autoritaire, et la démoc- ratie, ou régime libéral, c'est que dans le premier l'oligarchie est manifeste au lieu qu'elle est masquée dans le second. Les 90,000 hommes qui ont élu M. Houde — la sanie d'hier passée au badigeon — sont con- vaincus qu'ils se gouvernent eux-mêmes: ce sont en fait cinq ou six conseillers munici- paux qui détermineront l'emploi des fonds, l'affectation des crédits, l'adjudica- tion des entreprises d'édilité, tout en faisant accroire au « Peuple », comme dit Camille- Houde, qu'ils ne sont que son instrument.

En régime d'autorité, les responsabilités pèsent sur un homme ou quelques hommes nommément; en régime de suffrage univer- sel, il est impossible d'établir les responsa- bilités parce que le gouvernement est tou- jours impersonnel et masqué. Dans ces conditions, le respect de l'autorité serait une énorme calembredaine. Douée d'une plus grande aptitude à la révolte, la jeunesse ferait sur le champ (contre ce régime où l'« urne électorale » est un euphémisme pour vase de nuit) l'insurrection de l'ordre.

Autre point: en soixante-sept ans, l'Etat central a peu à peu frustré les gouverne- ments provinciaux du privilège, pardon, du droit constitutionnel de l'impôt direct. A l'heure qu'il est, il s'arroe, dans l'industrie et le commerce (par la loi régissant l'Office des produits naturels) un droit de regard et de contrôle qui ouvre la voie, je ne dis pas à la centralisation, c'est déjà fait, mais à l'étatisme le plus absurde. Les provinces anglaises y trouvent leur compte; il n'en va pas de même de la nôtre, qui perd à ce jeu ce qui lui reste d'autonomie. A défaut de représentants, aux Communes, qui se tien- nent debout sur leurs jarrets ou qui seule- ment voient clair dans les menées impéria- listes de M. Bennett, la presse canadienne française aurait dû s'élever contre ces abus de pouvoirs. Par ignorance et par indiffé- rence, surtout par ignorance, elle ne l'a jamais fait. M. Olivar Asselin fut le seul journaliste à dénoncer naguère la spéculation écorceurante du nommé MacFarlen sur les stocks de blé, opération où le pays en- gloutit plusieurs millions. La Bonne Presse, sentinelle assoupie, n'avait rien vu.

Ici encore, c'est la révolte de la jeunesse qui nous sauverait, et un nationalisme poli- tique intégral.

★ ★ ★

A la révolution par les armes à quoi nous acheminent la bêtise de certains hom- mes publics d'Ottawa et de Québec, la four- berie des administrateurs municipaux (le vol devenant jeu de paume et les régimes se renvoyant entre eux les scandales), la démagogie d'une grande partie de notre presse, à cette révolution beaucoup plus imminente qu'un vain peuple ne pense, il faut préférer l'insurrection tranquille et méthodique de l'ordre. Comme toutes les institutions championnées sur l'idéologie encyclopédiste et les Droits de l'Homme (et dire qu'il y a encore des godiches pour parler de la Démocratie en pleurant!), le régime électif n'a plus d'autorité. Au suf- frage universel, qui reconnaît à l'individu une sorte de créance sur la société, substi- tuons le suffrage FAMILIAL, ou corporatif. Celui-ci ne restreint pas celui-là; il l'élargit, au contraire, et lui donne un sens, une portée qu'il n'a pas aujourd'hui. Je crois que cette réforme politique — évidemment intransposable dans le domaine fédéral — est la base et le fondement de toute récu- pération économique, de tout progrès social dans la province de Québec, qui que pense là-dessus certain muguet prétentieux qui se disait l'autre jour heureux de vivre en démocratie. Ici encore, l'important est de vouloir et surtout de savoir ce que l'on veut.

Lucien PARIZEAU

Personnel

Nous avons le regret d'apprendre que le propriétaire du Star, lord Atholstan, né Hugh Graham, est gravement malade depuis quelques semaines. Vu son âge avancé (plus de 85 ans), on craint pour ses jours. Il a dû renoncer il y a quelque temps aux visites qu'il faisait chaque jour à son bureau.

D'autre part, nous apprenons avec plaisir que M. le sénateur Marcellin Wilson qui avait dû se mettre d'urgence sous les soins de spécia- listes à l'hôpital Johns Hopkins, de Baltimore, à son retour d'un séjour de quelques semaines en Floride, prend beaucoup de mieux.

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement fran- çais d'Amérique) et imprimé par la Cie de Publication de la Patrie Limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

Dangers de l'inflation

Les bulletins de la Banque Canadienne Nationale sont toujours d'un très grand intérêt. Le dernier paru est une condamnation de la « théorie fallacieuse » de l'inflation. Quand les affaires sont dans le marasme, de nombreux esprits croient, à tort le plus souvent, que le seul moyen de stimuler le pouvoir d'achat du public est de multiplier les signes monétaires. Il est curieux de constater que les efforts qu'on fait pour juguler la crise portent tantôt sur la consommation, tantôt sur la production. Ne devraient-ils pas porter sur tout le processus économique, depuis le moment où le produit agricole ou industriel est prêt à être lancé sur les marchés jusqu'à l'achat par le consommateur ? A ne considérer que la première ou la dernière phase des phénomènes économiques, l'économiste ou l'homme politique n'arrive qu'à des solutions incomplètes qui laissent toujours de côté quelques-uns des aspects essentiels du problème économique. Rien ne doit être négligé dans la tâche si difficile de l'organisation matérielle de la société.

Comment stimuler la consommation afin de rétablir un courant normal des échanges ? Par un travail sans cesse accru et que le crédit vient alimenter. Là encore, il faut se garder d'une grave illusion. Nos voisins américains sont les victimes d'une inflation de crédit couverte par d'énormes encaissements d'or. Que s'est-il produit entre 1913 et 1930 ? Un formidable déplacement de capitaux à l'avantage des Etats-Unis, et une concentration exagérée de l'or dans la trésorerie américaine, surtout dans les banques centrales. Cette énorme accumulation d'or, malgré toutes les tentatives imaginables, n'a pu corriger la tendance à la baisse de tous les prix.

L'augmentation de la production de l'or au cours des dernières années n'a produit aucun effet compensatoire sur la baisse générale des prix que l'on constate entre 1925 et 1930. L'or qui vint grossir le stock d'or mondial n'a pu stimuler la hausse des prix parce que cette hausse s'était déjà produite antérieurement. L'or extrait des mines depuis au moins vingt ans n'a servi que de matelas à la circulation fiduciaire qui avait déjà dépassé la proportion normale. L'inflation de crédit provoqua la hausse des prix et l'or nouveau ne servit qu'à lui fournir la couverture qui lui manquait.

En Angleterre, les 380 millions de currency notes, émis durant la guerre et après, ne sont au fond qu'une énorme inflation dont l'or introduit dans ce pays constitua la couverture. Aux Etats-Unis, le même phénomène est encore plus frappant. La circulation fiduciaire qui n'était en juillet 1914 que de 3400 millions de dollars passa en 1920 à 5,290 millions. Tout l'or qui vint garnir les coffres des banques américaines servit, comme en Angleterre, à accroître la couverture des billets en circulation.

L'inflation peut provenir de bien d'autres causes que la seule augmentation des billets de banque. Elle peut provenir d'un grossissement exagéré, parfois incontrôlable, du volume des crédits accordés aux entrepreneurs. Et l'or qui sort des mines, en temps de crise surtout, s'accumule dans les réserves centrales et sert, en définitive, de couverture à l'inflation.

Les Etats sont encore à la recherche des moyens qui pourraient compenser cette baisse générale des prix qui paraît inévitable. La déflation est une grande pénitence et une pénitence nécessaire dans une certaine mesure seulement. Une déflation trop brusque amènerait un malaise aussi grand que celui

dont l'inflation actuelle est la cause. Les gouvernements qui veulent un retour à une situation normale portent tous leurs efforts vers une compression des dépenses budgétaires improductives et une politique de dégrèvements d'impôts. L'Etat qui veut assumer directement le rôle de régulateur de l'économie nationale alourdit ses fonctions essentielles de conciliateur des intérêts particuliers. Il se voit rapidement condamné à une impuissance dont tout le monde souffre, grands comme petits.

Jean-Marie NADEAU

Le procédé Danian Asphalt permet la construction de routes modèles, à la fois durables et plastiques. Le Danian Asphalt a fait ses preuves dans le monde entier. Son emploi est des plus économiques. (7-2)

Tribune Libre

Plaidoyer pour « auditeur général »

Ottawa, 24 avril, 1934.

Cher monsieur Asselin,

Lecteur de l'« Ordre » depuis sa parution, vous me compétez déjà au nombre de vos abonnés, si des « incidents de Chambre » ne m'avaient obligé à négliger bien des choses que j'eusse été heureux de faire sans retard. La lettre de votre fils est venue me rappeler mon intention première et je vous inclus, avec ma demande d'abonnement, un chèque de \$6.15.

Tout en vous exprimant ma gratitude pour les articles que vous avez eu l'amabilité de publier sur mon compte, je désire faire passer, si possible, l'incertitude de votre collaborateur quant au mot « auditeur » qui, d'après les auteurs suivants, est tout aussi français que « vérificateur ».

D'après Bescherelle, « l'Auditeur des comptes était un officier commis pour voir, examiner et arrêter les comptes des dépenses du Roi ».

Meliot, dans son dictionnaire financier, dit que le mot « auditeur » est synonyme de « comptable », aussi bien en anglais qu'en français, et enfin Larousse définit le mot « auditeur » : « grade ou fonction de l'auditeur sous l'Empire et la Restauration. Premier degré de la magistrature (Dalloz). En Allemagne et en Italie, fonctions de l'Auditeur Général ».

En France, la Cour des Comptes a toujours eu des auditeurs, fonctionnaires chargés de faire dans les ministères des examens, des investigations et des enquêtes.

En outre, les fonctions de l'Auditeur Général ne sont pas celles d'un simple vérificateur, mais aussi celles d'un juge des comptes, car il doit s'assurer que les dispositions des différentes lois sont appliquées relativement aux dépenses engagées et ce pouvoir quasi-judiciaire qui lui était conféré par la Loi de 1878 lui a été maintenu dans la nouvelle Loi de Vérification de 1931 (articles 53 à 55).

Le doute ne me semble donc pas permis quant à l'origine française du mot « auditeur » consacré en plus par l'usage dans le cas des fonctions de l'Auditeur Général.

Si toutefois je puis vous fournir d'autres renseignements sur ce sujet, je serais très heureux de le faire.

Recevez, cher monsieur Asselin, avec mes vœux pour le succès de votre journal, l'assurance de mes sentiments bien cordiaux.

Geo. GONTHIER

Docteur Tamerle Asselin, chirurgien-dentiste, 5064, avenue du Parc, près rue Laurier, à son bureau de 9 h. à 6 h. sur rendez-vous. Tél.: DO 3087. (7)

Espoirs maritimes allemands

On nous dit que les Anglais commencent à se préoccuper du réarmement de l'Allemagne et de la rapidité croissante avec laquelle il se poursuit. (Le budget de la Guerre — chiffres officiels — s'augmente de 50 pour 100 de 1933 à 1934.) Plusieurs députés, à la Chambre des Communes, se sont fait l'écho de ces inquiétudes. Mieux vaut tard que jamais. Nous serions d'ailleurs assez mal venus à nous indigner des lenteurs britanniques. Il n'y a pas si longtemps que la politique de Briand a cessé d'être en France un article de foi.

Le fait est que, même en se bouchant les oreilles, il est difficile aux Anglais de ne pas entendre le bruit tous les jours plus fort qui gronde de l'autre côté de la mer du Nord. En même temps que ses forces, l'Allemagne recouvre son aplomb. Prématurément peut-être, ses ambitions, longtemps contenues, se manifestent maintenant sans voiles. Elle veut avoir les mains libres pour acquérir la maîtrise sur terre, dans les airs, et même sur mer.

Qu'on ne hausse pas les épaules ! La renaissance navale allemande n'est pas une plaisanterie. La France, et l'Angleterre aussi, pourraient s'en apercevoir avant qu'il soit trop tard. L'heure du désarmement est passée pour l'Allemagne et le souvenir de ses magnifiques vaisseaux qui dormaient au large de la côte écossaise n'agit plus sur elle que comme un stimulant. La question est aujourd'hui de répartir sur un nouveau pied, de savoir travailler en vue des nouveaux aspects de la guerre navale et de préparer un réveil désagréable dans la trompeuse quiétude de leur supériorité présente.

Ces idées sont ouvertement développées dans un intéressant article de l'ancien capitaine de corvette Nostitz und Jaenkendorf qui publie la revue maritime *Die Flagge* (Le Pavillon). L'auteur s'y élève contre la thèse selon laquelle l'Allemagne, ayant perdu sa grande flotte, n'aurait plus qu'à renoncer à toute expansion navale. « Cela signifierait », dit-il, « le lâche abandon d'un peuple faible qui, après le premier échec, renonce piteusement à poursuivre la lutte pour l'existence ».

Tout indique, au contraire, que les plus grands espoirs sont permis. Est-ce que les conditions de la guerre sur mer n'évoluent pas avec une promptitude surprenante ? Est-ce que, sauf deux exceptions (allusion probable au Nelson et au Rodney), les puissants dreadnoughts ne sont pas aujourd'hui tous démodés ? Si on n'en construit pas d'autres, ce n'est pas seulement en raison de la crise économique et financière. C'est parce que nous nous trouvons actuellement, pour ce qui regarde la marine, dans une période de transition qui rappelle celle de la première moitié du XIX^e siècle, où la navigation à vapeur, l'obus explosif et la protection cuirassée ont amené une révolution dans la construction maritime. L'avenir n'appartient donc pas à qui possède une flotte de ligne vieillie, — lisez l'Angleterre — mais à qui saura trouver de nouvelles formes et les adapter aux nouveaux besoins — lisez l'Allemagne. On arrive ainsi à la conclusion que, selon toute vraisemblance, le prochain avenir offrira des occasions très favorables pour reprendre une place parmi les grandes puissances navales.

Soyons assurés que cette semence ne tombe pas sur un sol stérile. L'enseignement s'adresse à des hommes qui se rappellent l'immense effort de leurs prédécesseurs et qui brûlent de faire mieux qu'eux. Les Allemands ne reconnaissent pas plus leur défaite sur mer que leur défaite sur terre. Elle est, au surplus, à la limite du commandement suprême, à son soulèvement exagéré de ne

pas risquer la grande flotte. Mais ils maintiennent que, grâce à son mordant, à l'ardeur de ses équipages, à l'efficacité de son tir, la flotte allemande, si on lui eût laissé les coudées franches, aurait pu vaincre la flotte britannique. Et ils ne demandent qu'à être mis à même de jouer une seconde partie qui, cette fois, ne sera pas faussée.

J'ai sous les yeux une publication, ornée de fort belles illustrations, consacrée à la Reichswehr et où une part importante est réservée à la marine. J'y relève, dans le récit d'une manœuvre de combat en haute mer, l'instinct d'un commandant, sur la tourelle d'un des bâtiments engagés, le nom d'un être baptisé cette tourelle. « En lettres noires sur fond doré, il y a à un mot, qui rappelle et stimule tout à la fois, motif de fierté et promesse en même temps, un mot qui fait battre les cœurs et oublier l'iniquité de la guerre perdue : *Skagerrack* ! »

Skagerrack ! C'est-à-dire — ô volupté du souvenir ! — le jour tant attendu, les flammes montant aux mâts pour annoncer la bataille, les silhouettes des croiseurs de Beatty se détachant en plein sur le ciel, le feu ouvert sur eux comme à l'exercice, les obus qui les accablent, l'Indefatigable et le Queen Mary coulés en quelques minutes, puis Hood disparaissant avec l'Invisible, le combat de nuit, l'ennemi tenu en échec et la victoire entrevue...

Nous croyons volontiers qu'à l'Amirauté on ne nourrit pas d'illusions sur les vrais sentiments des Allemands envers l'Angleterre et sur leur ardent désir de prendre, tôt ou tard, leur revanche. Mais on voudrait être sûr que M. MacDonald, l'archevêque d'York et certains des dirigeants ou inspirateurs de la politique britannique n'en aient pas gardé quelques-unes.

J. DELEBECQUE

(L'Action française)

Le public en général a l'impression que la maison J. D. Lebelier ne vend que des instruments de musique. Nous tenons à lui dire que nous ne sommes pas un an. C'est tout ce qui est nécessaire à l'ameublement d'une maison, tel que : meubles, tapis, réfrigérateur, électro-fer, poêle, etc. Cela vous permet de visiter son établissement car elle vend meilleur marché qu'ailleurs. 510 est, rue Catherine. Tél.: HA. 5111.

Un évêque martyr allemand il y a soixante ans

En mars 1874, Mgr Eberhard, évêque de Trèves, fut incarcéré. Ayant enfreint les lois anticatholiques du Kulturkampf, il avait été condamné à une amende de 10,400 talers ou à quatre ans et trois mois de prison. L'évêque étant incapable de payer une somme si élevée, on confisqua son salaire et ses meubles ; pour le reste de la somme, on le mit en prison ; sa détention fut fixée à deux ans.

L'évêque passa plus de neuf mois dans la prison. Il y reçut des témoignages émuants de la fidélité du peuple catholique de son diocèse. Le Saint-Père lui écrivit une magnifique lettre de consolation. Douze évêques anglicans, le cardinal Manning en tête, lui adressèrent un message le remerciant pour l'exemple brillant de persévérance virile donné à eux-mêmes et à toute l'Eglise universelle. « Respectueusement nous sommes, en esprit, debout devant les murs de la prison, sanctifiés par la présence d'un confesseur du Christ ».

Comme les autorités ne voulaient pas renoncer à la censure de la correspondance, Mgr Eberhard n'écrivit pas une seule lettre pendant sa détention.

Après sa libération, le 31 décembre 1874, le courageux évêque continua de s'opposer aux lois injustes. « On doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ». De nouvelles amendes et de nouvelles incarcérations le menaçaient. Enfin, il fut condamné à deux ans de prison. Mais les combats et les souffrances avaient épuisé ses forces physiques. Il mourut le 30 mai 1876.

Que le souvenir de cette époque héroïque soutienne les catholiques allemands qui vivent à présent des heures difficiles et aussi les nombreux prêtres qui, pour des raisons semblables, souffrent dans les prisons du troisième Reich !

(Sept)

Jerry Automobile Limitée, 4450, rue S.-Denis ont dans leurs divers dépôts l'auto neuve ou usagée qui vous conviendra. Avant d'acheter, téléphonez-leur : PL 8221. Vous obtiendrez l'échange les meilleures conditions. (7)

Le centenaire de Jacques Cartier

A l'occasion des fêtes du quatrième centenaire de Jacques Cartier annoncées pour la période du 25 août au 3 septembre au Canada et auxquelles la France doit participer officiellement, toutes les personnes amies du Canada, de la France ou de la culture française, et s'intéressant, par suite, à cette grande commémoration, sont priées d'envoyer leur adresse, pour communication à ce sujet, aux « Amitiés franco-canadiennes », 91, boulevard Richard-Lenoir, Paris (11^e). Cette revue informe, en outre, les amateurs, toujours en vue de ce centenaire, qu'elle va éditer incessamment sous la tirage limité, un portrait rarissime de Jacques Cartier reproduit d'après des documents de l'époque, par un célèbre peintre américain.

(Les Normands de Paris)

Les loups-garous

Notre confrère, le *Journal de Caen*, précise, sous la signature de Marcel Crétin, l'origine de la légende qui, autrefois, faisait frissonner de peur petits et grands.

Les anciens textes législatifs normands appelaient « loup » les gens qui étaient mis hors la loi.

Et avant la Révolution, lorsqu'un crime avait été commis sans que l'on put en découvrir l'auteur, on publiait dans les églises des « monitoires » par lesquels on devait provoquer l'aveu du criminel.

Si, au bout de la troisième publication, le coupable ne s'était pas déclaré, il était excommunié et mis hors l'Eglise. Il était fait « loup », comme le disent les anciennes lois.

Les paysans, à ce moment-là, très crédules, prirent cette figure au pied de la lettre et furent persuadés que l'individu visé se transformait réellement en bête fauve.

Le même sort était réservé à ses complices, et tous étaient destinés à « courir le garou », tiré du vieux mot français : « garouage », synonyme de vagabondage et de désordre.

Leur punition durait sept ans, pendant lesquels, chaque nuit, entraînés par une puissance supérieure, ils couraient la campagne, revêtus d'une peau de loup ou de chèvre.

Au cours des ans, cette légende s'est quelque peu atténuée, et les vœux de ches nous, s'ils ont encore entendu parler des « loup-garous », se souviennent beaucoup plus de leurs successeurs : les « crovants » aujourd'hui également disparus.

Vous lisez cette réclame ? D'autres liront la vôtre.

Les directeurs du Téléphone

La retraite de M. W.-H. Black, secrétaire-trésorier de la Bell Telephone Co., a entraîné plusieurs nominations nouvelles au Conseil d'administration. Un certain M. Grant, d'Ottawa, remplacera M. Webber à la gérance de la division de Montréal ; M. Palm dirigera le bureau financier ; M. Logan devient trésorier. Ces renseignements sont communiqués à la presse par le président, M. C. S. Sise.

Le bottin est bourré de noms français, à Montréal. Les deux tiers des usagers du téléphone s'appellent Martin, Paquette, Tremblay, Courtemanche, etc. L'apport des Canadiens français au capital-actions de la compagnie est probablement considérable. Une entreprise comme celle du Téléphone n'est pas, à proprement parler, une entreprise privée ; elle doit tenir compte du public, des coutumes du pays où elle est établie.

En pages 2 et 3 du bottin, nous lisons que les gérants de district sont MM. Evans, Beamer et Nell. Les échanges Amherst, Bélar, Cherrier, Calumet et autres, dix sur vingt au bas mot, recrutent leurs clients surtout parmi les Canadiens français. Depuis quand un marchand affiche-t-il de pareils dédaigns ? — Au Conseil d'administration, M. J.-N. Groulx représente seul l'élément canadien-français parmi les employés supérieurs du Téléphone. Outre que l'avocat d'une société par actions n'en est pas nécessairement directeur, M. P. Beaulac peut-être être considéré comme un Canadien français ? On ne dit qu'il est plutôt anglo-saxon. La liste des gérants et des surveillants des échanges serait probablement instructive ; elle nous apprendrait quelle est l'estime de ces messieurs de la cote du « Beaver Hall » pour leurs abonnés de langue française. Parce qu'ils inscrivent « Longue Distance » sur leurs appareils, se croient-ils quittes de tout respect envers leurs abonnés ?

Nous manquons de techniciens, nous manquons d'hommes qualifiés pour telle ou telle fonction, admettent nombre de Canadiens français, heureux d'expliquer ainsi leur dédain. Nos techniciens en valent bien d'autres ; et, comme les autres, ils ne se forment jamais, si on les condamne irrémédiablement à des besognes de vingtième ordre. Nous serions naïfs d'imaginer que nos concitoyens anglais n'emploient toujours, parmi les leurs, que des techniciens éprouvés et des hommes exceptionnels. Au Téléphone, il n'y a pas, soyez-en sûrs, que des techniciens et des phénix.

Dollard DANSEURAU

Mort d'un original

Il s'agit de M. John de Saint-Pierre-de-Guernsey, l'un des personnalités les plus curieuses de notre époque. Le défunt portait, en effet, les titres royaux de marquis de Granville et duc de Pleneuf.

A ceux qui lui demandaient des preuves de ses droits au titre qu'il arborait, il répondait que Louis XVI les avait concédés, dans sa prison du Temple, au M. O'Way. C'était d'ailleurs et qu'il n'en restait pas trace dans les généalogies écrites. Il avait acheté à Guernsey un petit manoir qu'il avait installé en véritable palais royal et il y tenait des cours locales, recevant ses amis, assis sur un trône doré et surmonté de nombreuses couronnes duciales.

(Les Normands de Paris)

REVUE DE LA PRESSE

La main-d'œuvre étrangère

La Presse aborde la question délicate, compliquée et importante de la main-d'œuvre étrangère. Elle en parle du point de vue de la Hollande et n'a pas l'air de se douter que le problème se pose au Canada...

Le travail syndiqué de tous les pays, dans un but de protection professionnelle, a fait édicter des lois pour restreindre la main-d'œuvre étrangère. Cette mesure est devenue plus impérieuse durant la période de dépression que nous traversons depuis quelques années et qui a réduit au chômage d'innombrables employés de toutes catégories. Comme en Amérique, aux Etats-Unis particulièrement, les aubains sont, en Europe, l'objet d'une surveillance étroite qui va même jusqu'à l'ostracisme. La Hollande en donne un exemple digne de mention. Tout récemment, la Chambre d'Astoria a adopté un projet de loi donnant pouvoir au ministre des Affaires sociales d'ôter à tous les étrangers la faculté de travailler sur le territoire néerlandais en service salarié, ce qui revient pratiquement à leur fermer le pays.

Et la Presse d'expliquer qu'un député hollandais a même eu l'idée de rendre l'exclusion des étrangers encore plus absolue en leur défendant, non seulement d'occuper en Hollande un emploi rémunéré, mais de s'y établir pour leur propre compte. La Chambre hollandaise a repoussé cette idée. Puis la Presse compare les statistiques des étrangers travaillant en Hollande et des Hollandais établis à l'étranger et renvoyés dans leur pays, le tout mis en regard du nombre des chômeurs que la reine Wilhelmine doit nourrir.

Les temps sont durs en Hollande. Mais au Canada ? Il n'y a donc pas d'étrangers qui travaillent au Canada ni de Canadiens travaillant dans des pays étrangers qui nous les ont renvoyés ?

Au fond la Presse n'a peut-être pas tort de se désintéresser de cette question qui n'attirera jamais l'attention de nos politiciens et de notre administration. Parler, non pas de refouler la main-d'œuvre étrangère, mais simplement de lui fermer la porte quand les bons apôtres de l'immigration et de l'impérialisme, ainsi que les bons amis des chemins de fer et des ministres, n'ont cessé de faire campagne pour peupler notre pauvre désert canadien d'immigrants qui seront tous tabou pour qu'ils se soient embarqués à Liverpool ou à Southampton ? Il y a bien les Etats-Unis qui font grise mine aux Canadiens qui traversent quotidiennement la frontière pour travailler, ce qui est

un autre aspect du même problème démographique, mais cela n'intéresse ni l'Empire ni la politique. Tandis que peupler le Canada des chômeurs qui menacent la paix intérieure de l'Angleterre et qui deviendront ici une main-d'œuvre surabondante et bon marché, de nouveaux liens d'empire en même temps que des contingents à transporter, voilà qui n'intéresse pas minime l'Empire et la politique. Avant de songer à réglementer la main-d'œuvre étrangère, il faut d'abord faire taire les haut-parleurs qui trouvent que nous n'en avons pas suffisamment.

L'histoire du Canada

Au Devoir, O. H. apprend avec plaisir, qu'à l'occasion du quatrième centenaire du Canada, la France s'intéresse beaucoup à notre pays et qu'on s'apprête à y publier une histoire du Canada. Mais il s'inquiète avec raison de la qualité de cette histoire.

On s'intéresse beaucoup, en France, à ce quatrième centenaire de la découverte du Canada, et, tous, nous en sommes naturellement enchantés. On ne se contente point d'envoyer aux fêtes de Gaspé une imposante délégation ; on se propose, ce qui sera d'un effet autrement durable, de publier à cette occasion une histoire du Canada qui sera abondamment répandue en France.

Nous serions très heureux de suggérer respectueusement à l'auteur de soumettre son manuscrit à quelqu'un du pays ? La suggestion peut paraître audacieuse, presque insolente, mais les distractions ou les erreurs sont si faciles en pareille matière !

Un écrivain qui avait pourtant visité le pays, il n'y a pas très longtemps encore, plaçait en Abitibi le pays de Maria Chapeleine, et nous en avons vu un autre publier, sur la littérature canadienne, tout un article où n'apparaissait point un seul nom français, — ce qui, tout de même, était bien un peu excessif.

Pour quelques barbouilleurs de gazettes qui nous connaissent mal en France, il y a un bon nombre d'écrivains qui connaissent notre pays mieux que bien des Canadiens. Un Siegfried, un Salome, un Lavieure, pour ne citer que ceux-là, connaissent le Canada mieux que nous ne connaissons la France et en écrivent plus judicieusement sur notre pays que la plupart d'entre nous ne sauraient le faire sur le leur. Je connais certains professeurs et journalistes français, un Y.-M. Goblet, par exemple, géographe, spécialiste des questions irlandaises et collaborateur au Temps et à quelques revues, qui a pénétré le détail de notre vie politique,

économique et sociale au point d'étonner les Canadiens les mieux renseignés. Pour qu'après avoir parcouru quelques numéros de l'Ordre, un Jacques Delebecque et un Gabriel Boissy puissent écrire sur notre pays des articles aussi au point que ceux que nous avons cités récemment, il faut qu'ils aient de notre pays beaucoup mieux qu'une connaissance superficielle.

Le malheur c'est que nous, du Canada français, qui reprochons aux Français de ne pas nous connaître, les connaissons encore moins qu'ils nous connaissent. Autrement, nous serions moins susceptibles lorsqu'il nous revient qu'un homme mal renseigné a colporté une erreur sur notre compte. O. H., qui est un des journalistes de chez nous qui connaît le mieux la France, sait le nombre d'erreurs et de légendes qui ont cours ici sur le compte de la France ; et cependant nous sommes moins excusables de mal connaître la France que ne le sont les Français de connaître imparfaitement le Canada. Le touriste canadien qui traverse la France à la course se scandalise de ce que le porteur qui prend ses valises et le chauffeur qui le conduit à l'hôtel aient sur le Canada des notions fausses. Il faudrait connaître, à ce point de vue, l'impression que causent à nos visiteurs français les porteurs et les chauffeurs de taxi de Montréal...

Quant à l'histoire du Canada qui paraîtra cette année en France, elle sera de M. Firmin Roz, le directeur de la Maison des étudiants canadiens à la Cité universitaire. Ce ne sera pas une synthèse comme celle qu'aurait pu nous donner l'abbé Groulx, s'il en avait le loisir, mais, si elle n'abonde pas en points de vue nouveaux et originaux, on peut être au moins rassuré sur un point : elle ne colportera pas de légendes dommageables à notre endroit, car M. Roz connaît assez bien le Canada. Nous l'apprécierons à sa valeur quand elle aura paru. Mais par ce que nous en connaissons de l'homme et de l'œuvre, il est permis d'augurer un peu ce que sera cette histoire. On me permettra d'y revenir dans quelques jours, à l'occasion de la réimpression de son *Washington*.

« Le salaire des instituteurs »

Après les professeurs d'universités, voici que les maîtres de l'enseignement primaire ont éprouvé quelque crainte au sujet de leurs traitements. M. Doré les a d'ailleurs bientôt rassurés, mais qui sait si le fantôme ne reviendra pas ? Il n'y a que les journalistes et les professeurs de l'enseignement secondaire qui n'aient aucun lieu de craindre qu'on touche à leurs salaires : ils sont, depuis toujours, au minimum. Avec le baccalauréat, que n'ont d'ailleurs pas tous les professeurs ni tous les journalistes, c'est bien tout ce que nous avons de commun...

L'Ordre parlait hier, par la plume de M.

Dansereau, du traitement des instituteurs et donnait des raisons de n'y pas toucher. La Patrie du même jour parlait, elle, du salaire des instituteurs et se contentait de se réjouir de la décision de M. Doré de n'y pas toucher et de faire des comparaisons entre le traitement des instituteurs de langue anglaise et celui des professeurs de langue française.

L'échelle des salaires est toute différente dans les deux administrations scolaires. M. Victor Doré lui-même fait justement observer que les instituteurs protestantes reçoivent souvent une rémunération plus haute que les instituteurs catholiques. D'autre part, les augmentations annuelles statutaires ont été discontinuées par la Commission catholique il y a trois ans, et l'année dernière seulement par la Commission protestante.

C'est un fait, pénible à constater, mais incontestable que, dans tous les domaines, tout comme dans celui de l'enseignement, le salaire de langue française, à identité d'emploi et à égalité de compétence, gagne beaucoup moins que son confrère de langue anglaise et travaille souvent davantage. Dans l'enseignement, le traitement de la femme anglaise est égal à celui de l'homme de langue française. Le même fait se reproduit, à tous les étages, dans l'industrie, dans le commerce, dans la finance (oh ! nos banques !), comme aussi dans le journalisme, dans des entreprises qui, souvent, ne sont pas moins prospères que les entreprises semblables appartenant à des Anglais, compagnies ou individus. Comment s'étonner, ensuite, que l'Anglais, qui mesure tout homme à son revenu, nous méprise tellement et considère comme incompétent le Canadien-français qui fait le même travail que lui ?

Encore le budget

L'Action catholique y vient. Budget de crise, écrit M. Poulin. Voilà une trouvaille. M. Poulin s'élève contre ceux qui protestent contre le nouvel impôt sur l'or.

La taxe qui fait le plus jaser est celle de dix pour cent sur l'or. Vraiment, en ces temps de misère extrême, il faut être bien châtouilleux pour trouver cet impôt injuste. On le dit inconstitutionnel. C'est un point que nous ne saurions ni approuver ni contester.

Une chose est certaine : lorsque le pays marche en déficit il est inutile de songer à des diminutions importantes de taxes. Tout au plus pouvons-nous nous attendre à des déplacements dans l'espoir que la blessure sera moins souffrante.

M. Poulin se refuse à discuter la constitutionnalité de l'impôt sur l'or. Serait-ce parce que cet impôt ne le touche pas ? Je ne possède pas de mine d'or, mais je protesterais toujours contre les mesures administratives ou législatives du gouvernement fédéral qui sont un empiètement sur l'autonomie des provinces, surtout de la province de Québec, parce que chacun de ces empiètements est un pas de plus vers l'abo-

lition des maigres droits que nous garantissons une constitution qui est à base des autonomies régionales et que la pratique politique de tous les partis qui se sont succédé au pouvoir depuis 1867 a constamment amoindri d'une façon à l'autre. L'Action catholique, qui se pose en champion des droits des minorités et, tout particulièrement des droits du français et de la religion catholique, devrait s'efforcer un peu plus quand Ottawa détourne au profit de sa cause les impôts qui devraient alimenter la caisse du gouvernement de Québec ; quand la Confédération aura asséché la province de Québec à force d'en drainer les ressources à son avantage, elle demandera à Londres de modifier notre constitution de façon à la débarrasser de cette province encombrante. Ce n'est pas pour la province de Québec que le gouvernement fédéral engagerait le crédit du pays au point de le mettre en péril comme il le fait depuis la crise pour celles de l'Ouest. L'Action catholique devrait s'efforcer davantage à sauvegarder les bribes survivantes de la constitution de 1867, nos dernières planches de salut, car, comme l'écrit M. Charles Gautier au Droit, il ne faut pas compter que M. Bennett, qui réclame une révision de la constitution veuille faire cette révision à notre avantage.

La révision de la Constitution

A son tour, M. Charles Gautier s'inquiète, au Droit, des projets de révision de la Constitution canadienne.

Le 11 avril dernier, le premier ministre a déclaré à la Chambre des Communes, qu'il serait bientôt nécessaire de réviser la Constitution.

Déjà, à l'automne de 1927, une conférence interprovinciale avait étudié, sans venir à une entente, les questions suivantes qui touchent à la Constitution : la réforme du Sénat, les appels judiciaires au conseil privé d'Angleterre, le droit, pour le parlement canadien, de modifier la constitution du pays sans un recours au Parlement anglais.

Cette fois, il s'agit d'uniformiser la législation sociale du pays : assurance contre le chômage, compensation en cas d'accidents, secours aux chômeurs, pensions aux veuves et aux vieillards.

Le premier ministre a déclaré qu'il était impossible d'obtenir une législation uniforme à moins d'amener la constitution, à moins d'établir un nouveau partage des juridictions. Ce qui signifierait que les pouvoirs des provinces seraient restreints et ceux du pouvoir central étendus.

M. Gautier fait remarquer que « la révision la plus importante qui s'impose dans la Constitution est celle des droits des minorités ».

Il importe d'établir, en termes qui ne laissent pas d'échappatoire, quels sont les droits des minorités catholiques et françaises en ce pays. Les droits de ces minorités à la liberté

religieuse et scolaire, à participer à tous les actes de la vie publique, sont définis dans les divers traités et dans les pourparlers qui ont précédé la Confédération. A défaut de ces garanties, on peut les trouver consignées dans les traités de paix qui ont suivi la grande guerre ou dans la déclaration des droits fondamentaux des minorités, adoptée à Copenhague, en 1923, lors de la réunion de l'Interparlementaire.

Ces principes d'équité qui ont été acceptés par les représentants du Canada s'appliquent, qu'on le remarque, à des minorités qui n'ont pas de droits acquis, qui sont nouvellement établies dans un pays ou même qui se trouvent en pays conquis.

Si une minorité étrangère a des droits reconnus par le code international et par les lois constitutionnelles des Etats, quels ne doivent pas être les privilèges d'une minorité comme la nôtre, que les droits historiques et constitutionnels plaçant sur le même pied que la majorité et dont la langue est officielle ?

Or, ces droits ne sont respectés dans leur plénitude dans aucune des provinces anglaises, par aucun de leurs gouvernements, à quelque parti qu'ils

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

Cinq siècles d'architecture religieuse

C'est une des servitudes de ma vie, toujours harcelée par cent obligations successives, que de ne pas pouvoir lire. En vérité, en dehors des périodes de vacances, je ne lis plus. Heureusement que j'ai par avance, pris ma revanche, il y a longtemps, quand j'étais plus jeune!

En tout cas, voici bien trois mois que j'avais devant moi, à portée de ma main, un livre. Mon charmant ami, René Gobillot, me l'avait envoyé, avec une dédicace tellement élogieuse, que je devrais bien l'en gronder, mais, par ailleurs, si profondément sympathique, que je ne puis faire autrement que de la lui pardonner.

Ce petit volume, d'aspect austère en sa robe grise, paru dans la collection *Bibliothèque catholique des sciences religieuses*, a pour titre: *Architecture moderne et contemporaine*.

Le soir du jour où je l'ai reçu, tandis que j'en coupais les pages, déjà j'avais été séduit, par son passage, par telle pensée fine ou profonde, étonnée par l'abondance et la précision des documentations, conquis par la force et la lumière de la synthèse, devenue plutôt qu'entrevue.

Mais ce fut tout, hélas! Et, ce soir-là, je ne pénétrai pas plus avant. Si invraisemblable même que cela pût paraître, je n'ai pas eu, depuis, le loisir d'écrire à celui qui, délicatement, m'avait ainsi souvenu de moi. Cette page lui portera mon premier remerciement.

Car, grâce à ces providentielles vacances pascals, je l'ai enfin lu, ce livre de mon ami René Gobillot. Et je savais bien que je ne pourrais pas être déçu. Avec un guide aussi averti et consciencieux, d'une culture générale si sûre et si étendue, d'un parler si juste et si élégant dans sa sobriété discrète, cette promenade à travers les églises construites, depuis le temps de la Renaissance jusqu'à ces tout derniers jours, est devenue pour moi le plus profitable des plaisirs.

Comme la plupart des profanes, qui ont pourtant fait quelques études, j'étais, en effet, assez bien documenté sur les grands traits caractéristiques des constructions religieuses médiévales, et très capable, par conséquent, de reconnaître les parties romanes ou gothiques d'un édifice, ou même le gothique des différents siècles; mais, j'avoue que je me serais ensuite embrouillé pitoyablement, s'il s'était agi, par exemple, d'apporter des précisions semblables, pour les XVI^e, XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles.

Et voilà que, après la lecture de ce livre, où l'évolution de l'architecture religieuse moderne n'est apparue si logique et si claire, où tant de précisions techniques à portée de mon esprit, tant d'exemples réels à portée de mes yeux m'ont été prodigués, cette identification m'est devenue facile. Ces cinq siècles d'architecture ont maintenant pour moi leur physionomie propre, comme les autres. J'ai compris le rythme de leur vie. Ils plongent, eux aussi, leurs racines mystiques dans le passé. Et leurs réalisations les plus nouvelles élèvent, pour l'avenir, une floraison de murs et de clochers, tout imprégnés de la même étreinte immortelle.

Un tel ouvrage ne se résume guère, dans le détail. Faut-il tenter de donner idée de sa philosophie générale?

Il ne choisit pas entre les deux dates où l'on fait conventionnellement commencer la période des temps modernes: 1453 (prise de Constantinople par les Turcs) et 1494 (entrée des Français en Italie). Qu'importe, d'ailleurs? L'Italie, en effet, déjà travaillée par l'humanisme, sollicitée par ses origines antiques, et qui trouvait, dans son sol, passionnément déchiré par les fouilles, la révélation de tant de beautés, devait nécessairement nous ouvrir la voie. La Renaissance était chez elle la résurrection d'une tradition.

Dans cette Italie du Quattrocento, la fréquentation des auteurs et des chefs-d'œuvre de l'art ancien, dans un moment de fléchissement du christianisme dépouillant les âmes du vieil esprit scolastique. « Le Moyen Âge, comme l'a écrit Emile Gebhardt, avait respiré la virgine rose blanche, Rosa mystica. L'Italie de la Renaissance

voulait épouser jusqu'à l'enlèvement l'apréteur des roses rouges païennes, la pluie des fleurs vermeilles, des fleurs d'or ou d'azur, que Botticelli versa sur le corps à demi-nu de sa *Primavera* ».

L'Italie ne s'était jamais assimilée complètement notre art gothique, né sous nos cieux voilés et dépayés dans sa lumière. Elle reprit d'enthousiasme les formes antiques; et quand, à Florence, Brunelleschi posa sa Santa Maria del Fiore, édifice gothique, un dôme pareil à celui du Panthéon d'Agrippa, ce fut comme le symbole même de la domination de l'esprit rationnel de la Renaissance sur le rêve médiéval vaincu. Une nouvelle architecture religieuse, savamment conçue par la pensée de chaque artiste allait se substituer peu à peu en tous lieux à l'architecture gothique, anonyme et collective: les cathédrales ne seront plus bâties par la foi des foules, mais par l'inspiration d'un homme.

En France, la période d'initiation fut plus lente et la résistance des traditions plus tenace. Longtemps, notre architecture interprétera, en utilisant certains souvenirs de son passé, plutôt qu'elle ne copiera l'art italien.

Nous en étions, pourtant, au dernier stade de l'âge gothique. « Cet art, nous dit excellemment René Gobillot, est art auquel on a donné le nom de flamboyant est bien celui d'une génération qui, un siècle durant, a supporté les horreurs de la guerre. L'âme gothique, qui a trop souffert, s'est amincie; elle a perdu le magnificence élan du XIII^e siècle. Le soulèvement de la paix enfin retrouvée, elle le traduit dans ses festons de pierre, dans des nervures en touffes de roseaux, dans le réseau onduleux de ses baies, dans les courbes ou contre-courbes en forme de flammes ou de larmes, où se marque encore un ferveur dépourvu de joie et teinté déjà d'inquiétude. Ce maniérisme d'un art fatigué, mais non épuisé, c'est l'époque rocaille du gothique. Il appelle, on le sent, une discipline. »

Cette discipline, c'est donc l'Italie, avec ses modèles de Saint-Pierre de Rome et du Gesù, qui l'apporta: modèles renouvelés des temples anciens, sans doute, mais, agrandis, transformés selon les besoins nouveaux, puisque le temple païen n'était que l'étroite habitation particulière d'un dieu, tandis que les basiliques chrétiennes devenaient le lieu de prière des foules... Et quelle différence de technique! La technique gothique, souple, élastique, articulée est une architecture de forces vives... C'est « un équilibre dynamique... où la pierre travaille à la limite de sa résistance », tandis que la technique de la Renaissance, plus massive, moins ajourée, est « tout entière basée sur le principe de l'inertie ».

L'art français s'inspire de ces modèles, mais tout en réagissant, par une sagacité instinctive, contre ce qu'il y trouvait au début, de trop matériel et de trop païen...

Je dois, hélas! m'arrêter... Et quelle mésaventure! Courageusement parti pour analyser un livre, c'est à peine si j'ai glané quelques idées au cours de ses trente premières pages... Mais, n'est-ce pas, après tout, en indiquant quand même la richesse, et laisser deviner l'intérêt qu'on doit trouver à suivre, tout au long, l'évolution de l'architecture religieuse en France, se modifiant d'époque en époque, jusqu'à notre âge du fer et du ciment armé?

Si incomplète donc que soit cette causerie, et si courtes les citations que j'ai pu faire, en cours de route, pour donner la manière de l'écrivain, j'en ai toujours assez dit pour montrer sa valeur d'artiste et d'historien. J'ajoute — car, je n'ai pas eu l'occasion de le prouver — qu'il est, par surcroît, un « homme de tradition et de foi ».

Et c'est pour cela qu'il fait aimer le sujet qu'il traite... Pour lui, les pierres sont vivantes... Il entend leur langage. Il retrouve dans les lignes, heureuses ou malheureuses, des innombrables églises qu'il fait passer sous nos yeux, le même effort idéal et religieux de l'âme de la race.

Laurent-Corvèze

(Havre-Eclair du 5 avril)

Les origines de l'industrie cotonnière et de la marine du Japon

L'industrie cotonnière britannique cherche par tous les moyens à enrayer la concurrence japonaise sur les marchés mondiaux. C'est pour elle une question de vie ou de mort.

Sait-on que l'industrie cotonnière du Japon doit sa création à la fuite d'un navire de guerre anglais devant des guerriers nippons, il y a soixante-douze ans? L'histoire dit contée il y a quelques jours à Londres par le poète et historien japonais Gonnoske Komai.

Le régime des Shoguns était encore suprême au Japon. On voyait les trains magnifiques des grands chefs féodaux aller et venir sur la route de Tokio. Nul n'avait permis, sous peine de mort, de couper le cortège. Or, le 21 août 1862, le prince Shimadzu, du clan des Satsuma, se rendant à Tokio, accompagné de 350 Samouraïs, croisa un groupe de touristes anglais. Ceux-ci, qui étaient à cheval, se rangèrent d'abord au bord de la route. Puis, profitant d'un intervalle propice, ils traversèrent la voie, rompt ainsi l'unité du cortège princier.

Ce manquement à la coutume, bien qu'il n'eût rien d'intentionnel, n'en causa pas moins une terrible commotion parmi les Samouraïs, lesquels voulurent venger sur le champ l'insulte faite à leur Daimio. L'un des Anglais, M. Charles Leonard Richardson, périt d'un grand coup de sabre et plusieurs de ses compagnons furent blessés.

Mais la vieille loi nipponne n'était pas adoucie par l'Angleterre, qui protesta tant et si bien que le Shogunat finit par faire des excuses. Pourtant, le prince Shimadzu refusa de livrer le Samouraï convaincu d'avoir occis l'imprudent touriste, au gouvernement Shogun. Ce que voyant, le gouvernement anglais envoya un navire de guerre qui bombardait Kagoshima, la capitale du prince, laquelle fut partiellement incendiée. Ce vainqueur, l'Euryalus, que commandait le vice-amiral A. L.

Le chancelier Dollfuss

Commentant la comédie politique de Genève, où tout n'est plus qu'intrigues, faux semblants, verbalisme et lâcheté, et s'en prenant particulièrement au pacifisme anglaïf qui porte une si lourde responsabilité dans le gâchis actuel, Emile Buré écrivait récemment dans son « Ordre »:

« Les pacifistes, on l'Angleterre comme ailleurs, ont pour principe, non d'appuyer le plus faible afin de maintenir la paix par l'équilibre, mais, au contraire, d'appuyer le plus fort, de lui donner des satisfactions dans le fallacieux espoir de le contenir ou, dans le cas contraire, de former avec lui un bloc tel que la résistance, c'est-à-dire la guerre, devient impossible. C'est ce qui explique le paradoxe apparent de la collusion actuelle des gouvernements les plus pacifistes avec les plus belliqueux. Par « le plus fort », on entend celui qui crie le plus fort, celui qui donne l'impression qu'il est seul capable de faire la guerre. De là, en partie, les singulières complaisances de Londres et d'ailleurs pour Berlin et Rome. C'est tellement vrai que lorsque la Petite Entente, menacée de démembrement par un premier projet de Pacte à Quatre, celui qui fondait ce que M. Lantier a justement appelé « le club des charcutiers », a chargé M. Titulesco de déclarer qu'elle défendrait ses frontières actuelles par les armes, il y a eu, à Londres un changement à vue qui signifiait: « Ah! vous aussi, vous êtes capables de faire la guerre. Nous n'en savions rien. Alors, c'est très différent. Vous méritez la plus haute considération. Chapeau bas devant vous et nous crions avec vous aux autres: Haut les mains! »

On ne peut résumer plus exactement ce qui s'est passé ces dernières semaines, ces derniers mois, ces dernières années et, encore mieux, l'opportune intervention de la Petite Entente, la prodigieuse aventure du Chancelier Dollfuss illustre cette doctrine. Il a suffi à un petit pays et à un petit homme de dire quelque chose avec énergie pour bousculer toutes les combinaisons des grands pays et de leurs grands hommes qui, tous, dominés par la crainte de l'électeur imbécile et anonyme, ne savent jamais ce qu'ils veulent et même ce qu'ils pensent. L'an dernier, l'Autriche était dans le marasme le plus complet. Le Conseil municipal socialiste de Vienne avait achevé de ruiner un Etat qui n'avait jamais été bien riche. Le chômage, la misère, le déficit, étaient tels que l'on répétait un peu partout en Europe: « Cette Autriche n'est pas viable. » Après quoi, beaucoup d'Autrichiens étaient fort excusables de conclure: « Le seul remède, c'est l'union avec l'Allemagne, l'Anschluss. »

La doctrine, les hommes d'Etat français se dressaient dans leur dignité: « Nous ne permettrons pas... » Mussolini parlait moins, mais faisait entendre qu'il n'avait aucune envie d'avoir le Reich pour voisin immédiat et Bonas disait avec tranquillité: « L'Anschluss, c'est la guerre. »

Sur ces entrefaites, Hitler, qui, par la grâce du succès, avait cessé d'être un grotesque, un peintre en bâtiment égaré dans la politique, un plat agitateur, pour prendre rang parmi les hommes d'Etat, émit une idée qui aurait très bien pu aboutir. L'hitlérisme, avec tout ce qu'il comporte de démagogie et d'autoritarisme, de mystique et de violence, avec son antisémitisme forcené et ses appels à la race, est une maladie singulièrement contagieuse partout où il y a de la misère et des mécontents. Il était impossible de braver à la fois la France, l'Italie, la Tchécoslovaquie et peut-être, en outre, la Pologne. Mais n'accepterait-on pas un Anschluss camouflé? Ces bonnes grandes puissances ont une telle peur de la guerre et même des complications diplomatiques, qu'elles ont accepté beaucoup de choses. C'était bien simple: il suffisait que le parti nazi s'emparât du pouvoir à Vienne, constituât un gouvernement à l'instar de celui du Fuhrer, et le tour était joué. Les deux gouvernements eussent été différents, mais ils eussent toujours agi comme s'il n'y en avait eu qu'un.

On peut bien avouer aujourd'hui que ce plan fut sur le point de réussir. Qu'aurait-il répondu si les Autrichiens, usant du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, s'étaient donné un Fuhrer à l'instar de celui de Berlin? Mais c'est alors que parut Dollfuss...

D'où sortait-il, ce petit bonhomme qui, surgissant tout à coup de sa boîte, tel le diabolito à ressort dont on amuse les petits enfants, fit tout à coup reculer le redoutable Adolf?

Le « chancelier payan », comme on l'appelle, voudrait infuser à cette vieille Autriche, Babel des nationalités, et à Vienne cosmopolite, un peu du sang intact de la race qui n'est conservée, à l'ombre des montagnes, robuste et saine.

La ferme familiale où il est né, dans la petite commune de Sankt-Gotthard près de Manik, a, de mémoire d'homme, toujours appartenu à des Dollfuss. Son oncle y travaille, et sa mère, une brave paysanne qui porte fleuri, habite une ferme encore plus simple, répondant au nom plus pittoresque qu'euphonique de Schmutzshof. Dans son enfance, le petit Engelbert, qui mettait la main à tous les travaux des champs, était connu dans le voisinage comme Der Engel vom Schmutzshof, littéralement l'ange de la sale ferme. Par tout, dans ces chalets aux plafonds bas, aux poutres enfumées, des bénitiers, des crucifix surmontant une vieilleuse toujours allumée, des calvaires, de petites chapelles à aureoles de bois attestent la naïve piété des habitants, leur humilité, leur ferveur.

Avec son regard franc et gentil, sa prestance agile et menue — car nul dictateur n'eut jamais moins le physique de l'emploi — et l'humble ascendance dont il est fier, M. Dollfuss constitue un type d'homme d'Etat tout nouveau, et qui eût été totalement inconcevable dans l'ancienne Autriche. Sa personnalité même offre la meilleure garantie

que l'œuvre qu'il entreprend, si elle emprunte certains éléments au passé, sera tout autre chose qu'un simple retour au passé. Par ailleurs, s'il ne fait pas mystère d'admirer beaucoup son collègue Mussolini, il cite avec plaisir la parole sensée du Duce selon laquelle le fascisme n'est pas un article d'importation...

Mais lorsqu'il parut soudain, en Europe, on ne le connaissait guère. On l'appela M. le Docteur, mais en Allemagne et en Autriche on appelle beaucoup de gens M. le Docteur. Il était chrétien-social, c'est-à-dire catholique, mais, à part cela, même les spécialistes des choses d'Autriche ne savaient à peu près rien de lui et les dossiers que l'on constituait dans les journaux et les ministères sur les hommes politiques susceptibles de devenir quelque chose étaient à peu près vides. C'était vraiment un homme nouveau qui sortait de l'ombre, l'homme providentiel que l'on attend toujours, et qu'il sera peut-être.

A la vérité, pour un homme providentiel, pour un sauveur, il parut d'abord un peu petit. Ce qui frappa premièrement tous les reporters qui se précipitèrent vers Vienne quand on apprit que l'Autriche s'était donnée un maître, ce fut l'exigüité de sa taille. Thiers n'était pas grand; on l'appela le « minuscule ». Le ministre Daladier comptait dans ses rangs le minuscule François Albert. Le Chancelier Dollfuss est plus petit que Thiers, plus petit que François Albert. Quand il monta à la tribune de Genève pour prononcer un discours qui fit sensation, il avait l'air d'un gargonnet qui a mis les habits de son père pour jouer la comédie. En d'autres temps, il eût peut-être paru comique; c'est tout juste s'il ne parut pas sublime. Son discours à la Société des Nations fut couvert d'applaudissements, cependant que les représentants de l'Allemagne gardaient une froideur de glace. Il faisait l'effet de David devant Goliath. Il revendiquait l'indépendance de l'Autriche, le petit homme, l'indépendance de l'Autriche, pays allemand, mais non prussien, et bien décidé à ne pas se laisser prussianiser.

Et, de fait, depuis quel temps déjà, le chancelier Dollfuss, ayant mis au pas les hitlériens de son pays, était en train d'y constituer un gouvernement autoritaire et dictatorial qui ressemblait très fort à celui de Hitler, qu'il s'agissait de combattre.

C'était indispensable. Une des causes, la principale peut-être, des malheurs de l'Autriche d'après-guerre, avait été l'émiettement des partis et le désordre parlementaire. Comment ne pas se laisser manœuvrer par l'étranger quand on n'a que des gouvernements instables évoluant sinuusement entre les socialistes toujours maîtres de Vienne, les hitlériens nationaux, les agrariens réactionnaires et légitimistes et ces bons chrétiens sociaux qui vont chercher à Rome des vérités qu'on ne leur distribue qu'à petites doses? M. Dollfuss commença par manœuvrer, lui aussi. Il aurait peut-être pu continuer, étant donné ses succès internationaux, étant donné que tout le monde savait bien dans son pays que son maintien au pouvoir était la condition sine qua non des subsides que la France et l'Angleterre, sous des formes diverses, consentaient à l'Autriche. Il aurait pu, parlementairement s'entendre avec le groupe socialiste, qui professe pour Hitler et ses troupes une sorte d'horreur sacrée, mais il a senti que le gros de ses forces électorales, c'est-à-dire l'élément rural que les méseures financières de la municipalité socialiste de Vienne ont épouvanté, ne l'aurait pas suivi.

Alors il a préféré s'entendre avec les hitlériens qui ne sont qu'une minorité, mais une minorité agissante, et il a constitué une sorte de gouvernement dictatorial où, à l'exemple de Mussolini, il a pris pour lui-même tous les portefeuilles importants.

C'est donc une vraie dictature qu'il a constituée avec, comme corollaire, la suppression plus ou moins avouée du régime parlementaire. En général, les dictatures sont assez mal vues dans notre Europe occidentale qui, provisoirement du moins, reste fidèle à ses idées libérales et parlementaires. On a cependant bien accueilli celui du chancelier Dollfuss, parce qu'elle s'opposait à celle d'Hitler et peut-être aussi parce qu'elle était catholique, alors qu'Hitler...

Il a bien fait un concordat avec le Vatican, et Hitler, un concordat où le Pape a mis beaucoup du sien, d'ailleurs, mais le fond de sa doctrine, si doctrine il y a, n'en est pas moins hitlérienne. C'est la vieille révolte germanique contre la latinité, la civilisation méridionale, contre Rome, ses pompes et ses œuvres. Il est difficile tout de même de concilier le respect de l'Eglise avec l'antisémitisme racial, avec la dissolution du Centre, avec la doctrine de l'Etat omnipotent, avec les appels mystiques aux vieux dieux de la Germanie. C'est ce qui éloigne de l'hitlérisme les Autrichiens les plus germanophiles. Le chancelier Dollfuss suit, du reste, aussi, l'exemple de M. de Seldene, qui lui aussi combattait l'Anschluss par crainte de la Prusse protestante, parce qu'il voulait maintenir une puissance catholique en dehors du Reich. Seulement, M. de Seldene combattait l'Anschluss avec une onction ecclésiastique; il n'avait d'ailleurs pas affaire avec l'hitlérisme. M. Dollfuss, lui, y met une énergie de petit homme rageur et décidé, qui lui vaut, en Europe, une véritable popularité.

Depuis l'avènement d'Hitler, nous vivons sous l'empire de la contradiction. Les socialistes, internationalistes et pacifistes, mais philosophes par définition, sont animés contre l'Allemagne d'une sorte de fureur guerrière; les nationalistes français combattent le Fuhrer comme un redoutable ennemi de leur pays, mais avec une secrète admiration pour ses méthodes autoritaires de faiseur d'ordre; les Anglais le détestent parce qu'il a donné le plus cruel démenti à

La caisse des dépôts et consignations

La place qu'elle occupe dans l'économie financière de la France

Les fréquentes mentions de la Caisse des Dépôts et Consignations que l'on trouve dans la presse française ne sont pas de nature à éclairer le lecteur canadien sur les attributions et le rôle de cet organisme: il s'agit d'une institution proprement française et dont le fonctionnement est malheureusement trop peu connu, même de ceux qui se sont livrés à des études de législation financière comparée. Un article de M. Louis Bonnard, dans l'*Homme Libre* de Paris, venant à la suite d'une étude plus complète publiée dans le *Mercure de France* par M. Gabriel Delore, ancien agent de change (membre d'une commission de contrôle à Berlin après la guerre), va nous dire en résumé ce qu'il faut connaître de la Caisse:

La Caisse des dépôts et consignations peut se targuer d'une antiquité vénérable. Déjà le roi Henri III avait établi auprès de toutes les cours de justice des receveurs spécialement chargés de veiller sur les consignations faites par les plaideurs et déposants. Et la Révolution n'eut guère qu'à adapter ou systématiser l'institution.

Longtemps les attributions de la Caisse demeurèrent modestes. Elle recevait les sommes contestées dans les litiges ou les séquestres, ainsi que les retenues opérées sur les traitements des fonctionnaires publics pour constituer les retraites. Sinon le mal, du moins le danger vint lorsque la Caisse eut à faire valoir dans l'intérêt des dépositaires les fonds provenant des caisses d'épargne. Mais il y a plus.

De même que, lorsqu'une loi nouvelle crée de nouvelles attributions administratives, l'usage s'est établi de charger le préfet d'y pourvoir, de même la Caisse des dépôts et consignations s'est vu confier la gérance de toutes les institutions de prévoyance rendues nécessaires par le progrès social.

La Caisse aujourd'hui administre les sommes versées au titre des assurances sociales et des retraites ouvrières et paysannes. Elle gère les retraites pour la vieillesse, les établissements nés de la guerre: fonds de rééducation des mutilés du travail, fonds de prévoyance de l'aéronautique nationale. Lorsque certaines catégories sociales: ouvriers de l'Etat, mineurs, marins, bénéficient d'institutions financières spéciales, c'est encore la Caisse des dépôts qui veille sur leurs fonds. Elle recueille encore les prélèvements opérés sur le pari mutuel. Et bien entendu elle n'a pas abandonné ses attributions primitives: les sommes dont sont comptables les notaires, les fonds reçus par les greffiers des justices de paix, les comptes des séquestres, les dépôts judiciaires, les cautionnements, tout cela aboutit en fin de compte aux guichets de la Caisse des dépôts et consignations.

Dans une récente et remarquable étude que M. Gabriel Delore donnait au *Mercure de France*, et que l'on consultera avec fruit, notre confrère évaluait à plus de 50 milliards les sommes que doit gérer présentement la Caisse des dépôts. Ce chiffre est peut-être au reste au-dessous de la vérité.

Quant au passif exigible, il dépasserait, lui, 80 milliards.

L'ampleur sans seconde de pareils chiffres n'est pas sans susciter certaines réflexions. Une simple institution d'ordre administratif est devenue, et de loin, le plus puissant établissement de crédit des deux mondes. Même dans les pays où tout est ramené à la monnaie, les chiffres de la Caisse des dépôts et consignations sont énormes.

(Suite et fin)

En conséquence, dans nos écoles même on cultive, et dans la multitude se propage l'esprit de servitude, l'esprit prolétarien. Au lieu de promouvoir chez l'individu l'épanouissement de la personnalité et, à travers l'individu, le relèvement intellectuel de nos diverses classes sociales, notre enseignement — si paradoxal que cela paraisse — contribue à la dépréciation par les sommets de nos forces humaines. Ceux que leur situation met en contact habituel avec nos jeunes hommes savent combien il est difficile d'éveiller chez eux l'esprit d'initiative, l'ambition de monter dans la vie aussi haut que leurs ressources de tous ordres le leur permettent, le désir d'échapper à l'asservissement sous toutes ses formes, de devenir un jour leurs propres maîtres, de créer l'entreprise, de fonder l'œuvre qui assurera leur subsistance et leur prospérité et servira en même temps les intérêts de la collectivité. Un salaire, oh! même modeste, et peu d'efforts: à cet idéal plus bas que terre se bornent les aspirations de l'immense majorité de ces jeunes hommes, futurs piliers de la race.

Or, tout se tient dans la vie d'un peuple: cette déviation, cet amoindrissement des esprits par un enseignement mal inspiré et par la subordination corrélatrice de la majorité à la minorité, devaient fatalement aller, dans un monde et à une époque si lourdement matérialistes, jusqu'à fausser l'orientation de notre vie économique elle-même. Au lieu d'une politique économique fondée sur les besoins, sur les

leur politique de concessions germanophiles, mais le ménageant parce qu'il est tout de même le chef du Reich; les fascistes italiens reconnaissent en lui un disciple de leur Duce, mais se trouvent forcés de combattre ses visées pangermanistes, et, enfin, l'Autriche, la malheureuse Autriche ruinée et désespérée, vieille marche du germanisme du côté de l'Orient, est devenue, grâce au cran de son petit Chancelier, l'obstacle le plus sérieux que le pangermanisme hitlérien ait rencontré sur sa route... N'est-ce pas que c'est le triomphe du paradoxe?

L'Etat: Russie soviétique, Italie fasciste, Allemagne hitlérienne, Amérique de M. Roosevelt, ne se rencontrent sans doute un organe comptable d'une telle masse de capitaux et assumant de telles responsabilités.

Ainsi la Caisse des dépôts et consignations est-elle devenue par la force des choses une manière de banque des banques.

Les énormes disponibilités de la Caisse, il faut bien les placer. Pas plus qu'un banquier, la Caisse ne saurait garder les sommes que les déposants lui confient. Ces sommes doivent fructifier et entrer dans le torrent circulaire des richesses. Mais comment les employer sans trop de risques pour l'épargnant dont elles émanent?

La Caisse des dépôts et consignations a été amenée à s'orienter vers les plus sûres valeurs: obligations d'Etat, emprunts des départements ou des villes garantis par l'Etat, titres du Crédit foncier. Ainsi la Caisse est-elle pratiquement maîtresse du marché des rentes dont elle peut, pour une large part, par des ventes ou des achats calculés, limiter les oscillations.

Ce n'est pas tout. La Caisse dispose de fonds trop étendus pour en placer l'intégralité en valeurs d'Etat. Contre un intérêt relativement modeste elle finance la construction des habitations à bon marché, elle concourt à l'électrification des campagnes, elle pare pour partie au déficit des chemins de fer, depuis peu elle avance des fonds pour régler l'excédent des récoltes en céréales.

Ainsi la Caisse des dépôts et consignations apparaît-elle de plus en plus comme le moteur et le régulateur de toute l'économie nationale.

Si l'on partage les idées collectivistes, la croissance de la Caisse doit être encore encouragée. Certains députés de gauche y ont bien songé. Ils ont demandé l'élévation à 20.000 fr. du maximum des dépôts dans les caisses d'épargne, une extension des assurances sociales, une refonte du crédit agricole, un monopole des assurances, une nouvelle caisse des pensions civiles. Toutes les nouvelles sommes mises en jeu par ces projets iraient aux dépôts et consignations.

Ainsi, comme l'a écrit M. Gabriel Delore, avec ces nouveaux milliards, l'épargne entière, même l'ensemble de la fortune française, se trouverait rapidement étiolée.

On conçoit au contraire que pour qui est hostile aux théories socialistes, le péril est considérable.

Ce péril semble d'autant plus considérable que l'Etat, fatalement tenté en période de crise par des disponibilités si amples, emprunte couramment à la Caisse des dépôts. Il a fait d'elle comme un second trésor à côté du Trésor. Or comment rembourser ces emprunts? Par l'appel aux banques et aux épargnants, solution toute provisoire et trop facile? Ou par l'impression de nouveaux billets, solution catastrophique, puisque nul n'ignore aujourd'hui le cortège de misères que traîne après soi l'inflation.

Ce qu'il faut c'est que sur chaque budget il soit prévu des annuités, résultant de ressources normales et destinées à rembourser la Caisse des dépôts et consignations des avances par elle faites à l'Etat.

Où alors il faut admettre que le crédit de la Caisse se confondra avec celui de l'Etat, et que la banque en France sera socialisée et avec elle toute l'épargne nationale.

Louis BONNARD

Les chocs en retour de l'anglomanie

(Suite et fin)

En conséquence, dans nos écoles même on cultive, et dans la multitude se propage l'esprit de servitude, l'esprit prolétarien. Au lieu de promouvoir chez l'individu l'épanouissement de la personnalité et, à travers l'individu, le relèvement intellectuel de nos diverses classes sociales, notre enseignement — si paradoxal que cela paraisse — contribue à la dépréciation par les sommets de nos forces humaines. Ceux que leur situation met en contact habituel avec nos jeunes hommes savent combien il est difficile d'éveiller chez eux l'esprit d'initiative, l'ambition de monter dans la vie aussi haut que leurs ressources de tous ordres le leur permettent, le désir d'échapper à l'asservissement sous toutes ses formes, de devenir un jour leurs propres maîtres, de créer l'entreprise, de fonder l'œuvre qui assurera leur subsistance et leur prospérité et servira en même temps les intérêts de la collectivité. Un salaire, oh! même modeste, et peu d'efforts: à cet idéal plus bas que terre se bornent les aspirations de l'immense majorité de ces jeunes hommes, futurs piliers de la race.

Or, tout se tient dans la vie d'un peuple: cette déviation, cet amoindrissement des esprits par un enseignement mal inspiré et par la subordination corrélatrice de la majorité à la minorité, devaient fatalement aller, dans un monde et à une époque si lourdement matérialistes, jusqu'à fausser l'orientation de notre vie économique elle-même. Au lieu d'une politique économique fondée sur les besoins, sur les

leur politique de concessions germanophiles, mais le ménageant parce qu'il est tout de même le chef du Reich; les fascistes italiens reconnaissent en lui un disciple de leur Duce, mais se trouvent forcés de combattre ses visées pangermanistes, et, enfin, l'Autriche, la malheureuse Autriche ruinée et désespérée, vieille marche du germanisme du côté de l'Orient, est devenue, grâce au cran de son petit Chancelier, l'obstacle le plus sérieux que le pangermanisme hitlérien ait rencontré sur sa route... N'est-ce pas que c'est le triomphe du paradoxe?

moyens et sur les aptitudes de la majorité, nous avons eu et nous avons encore une politique économique adaptée au caractère de la minorité. Au lieu, par exemple, d'une politique agricole, large, généreuse, progressive, si conforme à la vocation historique de notre peuple, à la nécessité où il se trouve de compenser son isolement, sa faiblesse numérique et sa pauvreté relative par la multiplication de ses prises sur le sol, afin de consolider, en l'élargissant par la base, son organisme économique, nous avons eu et nous avons encore une politique d'expansion industrielle, qui répond avant tout aux aptitudes de la minorité, à ses aspirations particulières, à sa conception des affaires et de la vie économique. Eh quoi! puisqu'en vertu de nos principes d'éducation nationale, il n'existe aucune différence, quant au traitement, entre nos compatriotes canadiens-français et nos concitoyens anglosaxons, qu'importe que ce soit eux les maîtres et nous les serviteurs? Bien plus, puisqu'en vertu des mêmes principes, c'est dans l'appropriation des qualités de l'autre race que réside le secret de notre avancement plutôt que dans la culture intensive de nos propres virtualités ethniques; puisque ce sont eux les modèles et nous les imitateurs, ne convient-il pas, n'est-il pas même hautement désirable que ce soit eux les chefs et nous les asservis, eux qui commandent et nous qui subissons? Le temps viendra d'ailleurs, où maîtres de notre esprit et de leur, maîtres de notre langue et de la leur, maîtres de nos traditions, de notre culture et de leurs; le temps viendra où, purgés de nos faiblesses et de nos défauts héréditaires, et réunissant en nous les qualités transcendentes de la race française et de la race anglaise, nos modèles d'aujourd'hui évacueront d'eux-mêmes la place, éblouies, médusés, écrasés par notre foudroyante supériorité. Ineffables sottises dont on ne peut croire que tant de gens, intelligents après tout, se soient si longtemps gargarisés!

Edras MINVILLE

(L'Action Nationale)

Le dimanche soir, un succulent dîner, de la musique de qualité, une ambiance agréable, vous trouverez tout cela pour \$1.50 à l'hôtel Windsor. Le trio que dirige le talentueux violoniste canadien Georges Hertot joue de sept à neuf. On sert le dîner de six à neuf.

Tout hôtel soucieux de plaire à ses clients s'abonne à l'« Ordre ».

(Pourquoi Pas?)

Une merveille chorégraphique: « Les Sylphides »

L'art chorégraphique slave nous réserve toujours des surprises. Si le ballet n'est pas une création spécifiquement russe (il est né, comme chacun sait, sur la scène italienne), il faut reconnaître qu'il est devenu une importante partie de cet art, déjà si vivant dans ses manifestations populaires. Les Russes l'ont porté à un degré de perfection qui n'a pas été dépassé, ni même atteint. Ils ont fait du ballet une institution quasi nationale, en raison de leurs aptitudes exceptionnelles qui s'illustrent admirablement dans les figures de groupes.

Les qualités natives des Slaves nous ont valu des chanteurs et des danseurs hors pair, des ballets célèbres qui, même adaptés à une musique moderne et occidentale, restent bien supérieurs aux productions italiennes. C'est toujours un ravissement de contempler cette grâce vaporeuse, cette souplesse, cette harmonie que l'on retrouve dans des troupes de la valeur de celles qui dirigent les Daghiell, les Balieff, ou encore de la valeur du Ballet de Monte-Carlo. L'incomparable sens artistique du Russe se donne libre cours et se traduit par des interprétations hardies, vivantes, par une exécution impeccable, un souci du détail, de la nuance parfois infime. La musique n'intervient plus que comme un facteur secondaire, comme motif, je dirais même comme argument, qui ne fait qu'envelopper le mouvement des artistes. Ce mouvement incomparable, nous avons pu le suivre mardi soir, dans toutes ses délicatesses et ses nuances.

On est toujours tenté de faire une comparaison entre le danseur russe et le ballet. Il est difficile, après avoir contemplé un Lifar, un Nijinsky ou encore une Nazimova ou une Napierkowska, de ne pas rechercher un point de comparaison entre les artistes. Il existe sans doute une analogie, mais on ne saurait tirer un parallèle entre les deux genres, qui sont différents. Les grands danseurs sont avant tout des créateurs. Ce sont des artistes qui représentent à eux seuls tout le premier plan du spectacle, sur qui se concentre toute l'attention du spectateur, mais qui n'exécutent pas une chorégraphie supérieure à celle des ballerines de Daghiell ou de la troupe de Monte-Carlo.

Si quelques grands danseurs ont connu des triomphes, ils le doivent à leur personnalité; si les ballets russes enthousiasment la foule, ils le doivent à cet esprit d'intuition de tous leurs membres qui vivent, et non seulement exécutent, l'œuvre interprétée. C'est ce qui explique cet extraordinaire ensemble que je n'ai jamais vu réalisé par aucun ballet de théâtre, même par les meilleurs.

Cette faculté intuitive ne pouvait être mieux illustrée que par l'exécution de la première pièce au programme: *Les Sylphides*. Si Chopin avait composé sa musique spécialement pour la troupe de Monte-Carlo, il n'aurait pu faire mieux. Les artistes cadraient avec la musique, ou si l'on veut, la musique cadrait avec les artistes. La charmante révérence du musicien polonaise demandait des interprètes exceptionnels pour être rendue dans la note conçue par son auteur. Elle les a trouvés dans les artistes russes qui sont passés par Montréal. Inspirés de Corot, les décors avaient cette morbidité des tableaux du maître, et semblaient même participer aussi à l'action, sous un éclairage savamment tamisé. La musique a été doublement rendue par l'orchestre et par les artistes. Ceux-ci ne se sont pas contentés d'exécuter les cinq figures du ballet, ils les ont vécues pendant quelques minutes. *Les Sylphides* méritent une mention particulière. D'abord, parce qu'en soi c'était la meilleure pièce au programme, au point de vue musical comme au point de vue de la chorégraphie et de l'exécution, ensuite parce qu'elle a fait la plus grande impression sur le public. Malgré l'immensité de la salle, les dix mille spectateurs, l'acoustique médiocre, *les Sylphides* ont visiblement remué le public. Un coin de forêt superbement dessiné, un éclairage bleuté, changeant, qui se transformait en lumière dorée, un orchestre splendide, une ordonnance et des figures d'une grâce exquise, des femmes ravissantes, quoique vues dans une estompe, tout contribuait à l'enchantement des yeux et

des oreilles. Le *Nocturne* donnait une impression d'irréel. Il y avait quelque chose de vaporeux sur la scène; on n'imaginait pas autrement les sylphides de la mythologie.

Quant à l'exécution, elle a été parfaite. Éléance, grâce, charme, souplesse, ensemble, rien ne manquait, aussi bien dans les groupes que les autres figures: prélude, valse et mazurka. Paul Petroff est un danseur remarquable, mais qui ne me semble pas arriver à la hauteur de Massine. Cependant, il a donné une valse admirable avec Tamara Tounanova. Cette Caucasiennne est une danseuse-née de grand style. Une mention également pour Tatiana Riabouchinska, ravissante petite Moscovite qui danse à la perfection et qui a des jambes infiniment spirituelles, et pour Hélène Kirsova. Le corps du ballet a montré cette harmonie qui caractérise les grands ballets russes.

La seconde pièce au programme était en réalité un intermède, offert en dédommagement à un public qui n'est pas très habitué à suivre trois heures de chorégraphie. Une fantaisie, une pantomime en musique, d'une chorégraphie correcte, aux décors et aux costumes amusants, très bien exécutée, la *Concurrence*, d'André Derain, a eu aussi son succès. Succès de détente, cependant, et qui ne saurait rivaliser avec celui des *Sylphides*. L'antithèse était voulue; elle a produit l'effet recherché. Cependant, quoique drôle, cette pièce n'est après tout qu'une scène burlesque. Elle n'a qu'un mérite, celui d'avoir été très bien exécutée. La *Concurrence* est l'histoire de deux courtisanes qui rivalisent dans l'étalage somptueux des toilettes et qui finissent par se quereller à propos de clientes enlevées ou perdues. L'histoire se termine par l'intervention de la foule et la mort de la *Concurrence*, personnifiée par la Tounanova. Le tout est gracieux, sans grande profondeur, mais cela permet de présenter quelques figures chorégraphiques et des costumes fort réussis. En somme, quelque chose dans le genre populaire, mais assez raffiné, un peu inférieur à certaines productions de la *Chauve-Souris*.

Si la musique de Strauss est mortelle au phonographe et encore plus au radio, si elle est fondamentalement viennoise et ne s'accorde qu'avec l'atmosphère de la capitale autrichienne, elle est essentiellement faite pour accompagner un ballet, moyennant quelques touches. Le troisième numéro du programme, *Le Beau Danube*, a clôturé dignement la soirée. Tout le monde connaît le thème de ces deux scènes qui se passent dans un jardin public en 1860. La foule se promène dans les allées et s'amuse à regarder des comédiens ambulants qui donnent un spectacle sur l'herbe. Un beau hussard arrive, qui renoue connaissance avec une jeune fille et danse avec elle, lorsqu'une ballerine de la troupe des comédiens les sépare avec fureur, car elle a reconnu dans le hussard une de ses anciennes flammes. Pâmoison de la jeune fille, émue par ses parents. Le hussard et la ballerine s'enlacent dans une danse viennoise et voluptueuse; mais la jeune fille repartit au bon moment. Alors le hussard volage, au passé historique, abandonne définitivement la ballerine pour la naïve enfant qui lui a donné son cœur.

Cette histoire, d'un sentimentalisme très autrichien, ressemble à toutes les opérettes dites viennoises. Elle n'offre en soi rien d'exceptionnel, mais elle se prête à une brillante interprétation. On n'a que des éloges pour la façon dont elle a été rendue par Massine, Nina Tarakanova et Tatiana Riabouchinska. Les autres artistes de la troupe ont aussi participé au succès du *Beau Danube*, mais un peu à titre de figurants.

Décors d'une grande simplicité, jolis costumes, mais surtout interprétation chorégraphique merveilleuse de grâce et d'élégance. Le beau hussard (Léonide Massine, maître de ballet de la troupe) a montré des talents exceptionnels de danseur. Sous un uniforme de couleur discrète, qui se fondait dans le décor et l'empêchait de ressortir trop brutalement du reste de la foule, Massine nous a fait assister à une merveilleuse démonstration de danse, à laquelle participaient d'ailleurs, avec beaucoup

PAGES COMIQUES

«... cette croisade pour la liberté des peuples que fut la Révolution française.»

«... il reste que la France républicaine a gagné la guerre et que force est restée au Droit.»

«... pour sauver encore une fois la raison, la liberté et la démocratie.»

(D'un confrère montréalais.)

«Well, well,» dirait M. MacDonald.

«Kekcékça?» dirait Briand.

Le projet de loi de M. Cahan

L'Ordre n'a pas jugé à propos de prendre parti pour ou contre lui. Ce qui importe, au fond, comme l'a dit M. Asselin, c'est d'adopter un système qui nous assure la traduction prompt et aussi exacte que possible, en bon français, des délibérations du Parlement et des publications du gouvernement.

Il semble bien qu'on envoie en certains milieux le sort des traducteurs de la Chambre des Communes et du Sénat. Ils sont en congé entre les sessions, et on leur reproche de se livrer alors à d'autres occupations ou d'aller se promener à l'étranger. On veut les obliger à travailler toute l'année, comme tout le monde. On ne leur pardonne pas d'avoir des loisirs: c'est une honte, semble-t-il, dans notre civilisation américaine. Il y en a pourtant parmi eux qui les emploient à bon escient. Sans loisirs, M. Daviault aurait-il écrit et publié deux ouvrages intéressants sur des questions de traduction et de langage? J'en sais un autre, que son humilité m'empêche de nommer, fin-lettré, fervent de l'art et de la musique, à qui ses voyages ont ouvert de vastes horizons. Va-t-on faire un crime à cet homme sensé, intelligent, et à ses collègues de profiter de leurs loisirs pour étendre le champ de leurs connaissances et de leur culture? Nous en avons tellement de gens cultivés...

Il faut aussi examiner d'autres points. Après avoir créé un bureau central de traduction, mis tout le monde sous le même toit et sur le même pied, va-t-on faire traduire — on a déjà posé cette question, mais il est bon d'y revenir — n'importe quoi par n'importe qui? Ce sera du propre! Ce sera condamner de talent, la ravissante et blonde Tatiana Riabouchinska et la Tarakanova. Comme dans les *Sylphides*, le Ballet Russe a su rendre exactement le ton de la pièce. Après l'irréelle révérence, nous avons eu la vivante image de la foule viennoise et de ses plaisirs.

J'avoue avoir plus goûté les *Sylphides* que le *Beau Danube*, mais le public a peut-être été d'un avis contraire, si j'en juge par ses applaudissements répétés. Cela du reste, ne change pas mon sentiment. Je persiste à croire que si les Russes excellent dans tous les genres, c'est encore dans le genre spirituel qu'ils triomphent. Le *Beau Danube* était une parfaite exécution où tout avait été superbement nuancé. Les *Sylphides* étaient une pure merveille de compréhension artistique, une quintessence de la chorégraphie.

Si mon opinion paraît à certains trop élogieuse, je rappellerai que nous sommes tellement sévères de réelles manifestations d'art à Montréal, que nous n'avons pas le droit de ne pas admirer sans réserve celles qui sont de premier ordre.

André BOWMAN

La musique des Ballets russes

La musique des ballets russes, du moins celle que nous avons entendue mardi, n'a pas, malgré sa réelle valeur, la perfection de la chorégraphie. Tous les spectateurs auront sincèrement et justement admiré les trois ballets mis au programme à Montréal, mais ils n'auront pas vu le meilleur du répertoire des Ballets russes de Monte-Carlo: les danseurs du colonel de Basil auraient dû rester à Montréal une journée de plus pour nous révéler, par exemple les *Présages*, *Petrouchka*, le *Lac des Cygnes*. Au point de vue de la musique, nous aurions gagné à voir des ballets conçus en même temps que la musique sur laquelle on les danse, comme *Petrouchka*, le *Lac des Cygnes*, le premier de Stravinsky, le second de Tchaikowsky, ou du moins inspirés par une œuvre musicale restée intégrale, comme les *Présages*, dansés sur la *Cinquième symphonie* de Tchaikowsky, ou les *Jeux d'Enfants*, dansés sur la suite pour orchestre de Bizet qui porte le même titre. A ce point de vue, qui est celui de l'unité, seule cette amusante satire qui se termine par une idylle et a nom la *Concurrence* était pleinement satisfaisante. Les *Sylphides* et le *Beau Danube*, malgré leur vif intérêt, sont des adaptations chorégraphiques d'arrangements musicaux, ce qui fait un peu large la part de l'artifice et du conventionnel: pour nous le faire oublier, il faut le grand art de la troupe de danseurs la plus homogène qui soit, il faut les Ballets russes de Monte-Carlo.

Les *Sylphides*, délicieuse rêverie qui semble avoir été l'auditoire plus que les deux autres ballets, se dansent sur de la musique de Chopin. Mais du Chopin à l'orchestre, c'est déjà à peine du Chopin, la musique de ce grand romantique étant essentiellement une musique de piano. L'arrangement orchestral qu'en a fait Vittorio Rieti — son nom est omis sur le programme — est fort honnête; mais orchestrer Chopin, mettre bout à bout un nocturne, une mazurka, un prélude et trois valses, souder cela par des transitions aussi «chopiniques» que possible, c'est une entreprise audacieuse qui risque d'altérer le caractère de ces œuvres et de leur donner une poésie de convention. Aussi habile et consciencieuse que soit cette adaptation, elle a au moins, comme premier résultat, celui de reléguer la musique sur un plan nettement inférieur à celui de la danse alors que, dans la *Concurrence*, par exemple, aussi bien que dans *Coppélia* ou le *Lac des Cygnes*, la musique et la danse forment un accord parfait, la sensation de l'oreille étant complémentaire de celle de l'œil, toutes deux s'identifiant dans l'intelligence. Il faut avouer que dans les *Sylphides*, malgré la qualité de la musique de Chopin, on prenait plus de plaisir à voir qu'à entendre, qu'il y avait plus de poésie, de rêverie, de fraîcheur, de beauté pour la vue que pour l'ouïe.

Dans la *Concurrence*, c'est autre chose. La musique de Georges Auric ne fait qu'un tout avec le ballet de Derain et la chorégraphie de Balanchine. Évidemment cette musique aura surpris les oreilles mal préparées aux combinaisons harmoniques de ce contemporain; elle aura causé d'autant plus d'étonnement qu'elle venait immédiatement après celle de Chopin, avec laquelle elle faisait un violent contraste. Mais disons, pour consoler ceux qui ne peuvent s'habituer aux dissonances de l'école contemporaine, que Georges Auric a fait mieux que la *Concurrence* en fait d'alliances hétérodoxes de sons et de timbres. On aura trouvé que ce ballet emprunte pas mal à la pantomime; de son côté, la musique d'Auric emprunte assez volontiers à celle du music-hall, parfois même des passages où l'ironie touche au burlesque, n'empruntant jamais à la vulgarité; ils transportent plutôt pantomime et music-hall en les élevant sur le plan de l'art, ils ne leur prennent que des éléments sans en garder l'esprit. Au point de vue du lien entre la musique et la danse, ce ballet d'Auric aura satisfait davantage l'esprit, aura présenté plus d'harmonie, malgré les dissonances, que les *Sylphides* et le *Beau Danube*. Au point de vue particulier de la chorégraphie, c'est autre chose.

De la musique du *Beau Danube*, on peut dire à peu près la même chose que de celle des *Sylphides*, sauf que la musique de Strauss ne vaut pas celle de Chopin, mais qu'elle a sur celle-ci l'avantage d'être conçue pour l'orchestre. L'arrangement que Roger Desormière a fait de la musique de Strauss est donc plus homogène et moins artificiel, si la musique est plus ténue. Hâtons-nous de faire à M. Desormière les compliments qu'il mérite pour avoir fait un usage si discret de la fameuse valse du *Beau Danube* Bleu, dont on pouvait craindre d'avoir les oreilles obsédées. Il ne pouvait l'ignorer, mais il n'en a pas abusé, alors que tant d'autres nous servent cette valse à nous la faire détester, dès qu'il s'agit de près ou de loin du Danube, de Vienne et des Viennois.

Si donc la musique était de bonne venue, en cette soirée consacrée à un art dont Montréal n'est pas gavé, elle n'atteignait pas le niveau de l'art muet que nous avons admiré et dont la puissance d'expression aura été, pour plusieurs, une révélation.

Quant à l'orchestre, qui dirigeait avec autorité M. Efrém Kurtz, il jouait dans de très mauvaises conditions pour qu'on pût le juger judicieusement. Le Forum, pour la musique, ressemble à certaines cavernes où un éternuement prend les proportions d'un coup de tonnerre. Sans doute prévenu de ce fait, à moins qu'il ne s'en soit rendu compte par lui-même aux premiers essais, M. Kurtz a fait jouer ses musiciens avec la même discrétion que s'ils eussent accompagné des chanteurs, alors que le ballet n'exige évidemment par pareille retenue. Mais l'acoustique du Forum lui commandait impérieusement de jouer en sourdine. De cette façon, les vices d'acoustique de cette mauvaise nef se sont trouvés atténués; ils ne manquaient pas de se manifester dès que les trombones ou les trompettes enflaient un peu la voix, mais le chef d'orchestre ne le leur permettait pas souvent, pour le plus grand agrément de nos oreilles. Quand donc aurons-nous un endroit convenable pour recevoir les grands ensembles musicaux?

Georges LANGLOIS

En vous assurant dans La *Sauvegarde*, vous protégez votre famille contre les éventualités de la vie, tout en suivant l'adage de Cartier: «Travaillons pour le maintien de nos institutions». 152, rue Notre-Dame, à Montréal. (2-8)

**L'étude
de la stratosphère
en U.R.S.S. au moyen
de ballons-sondes**

L'institut des recherches scientifiques aéronautiques de Leningrad a lâché plus de deux cents ballons durant ces quelques derniers mois. Les aéronefs, qui étaient, bien entendu, dépourvus de passagers, devaient aller dans la stratosphère. Ils étaient munis d'instruments divers pour enregistrer les températures, la pression atmosphérique et le degré d'humidité à des altitudes variées. Ils atteignaient une hauteur supérieure à 16,000 mètres, les ballons éclataient. Les instruments redescendaient lentement au moyen d'un parachute. L'un des ballons atteignit 27,200 mètres avant d'éclater. D'après un message Reuter de Moscou, l'un des résultats de l'expérience a été la découverte que la formation des nuages se produit à une altitude de 12,800 mètres, ce qui peut être considéré comme la zone qui sépare la couche supérieure des couches inférieures de l'air qui enveloppe le globe. Il a été établi, en outre, que des vents violents soufflent dans la stratosphère et qu'il y a un degré insignifiant d'humidité.

Moyennant \$2, Gustave Turcotte, secrétaire adjoint du Conseil législatif, vous enverra son ouvrage sur l'histoire de cette assemblée, reliure toile. M. Asselin a loué cet ouvrage dans le CANADA.

Le pianiste-conférencier fut chaudement applaudi par son public ravi, très vivement félicité par l'éditeur François Bernouard, président des «Amis de 1914».

M. Jacques Ibert ne fut pas content. Moins, il n'avait pas sacré génie et n'avait pas déclaré que sa musique fut géniale. C'était évidemment insupportable et humiliant. Le conférencier avait dit que M. Ibert est un musicien de bon coup de talent, qu'il a subi l'influence de Ravel, que sa musique est légère et spirituelle, bref que son art est d'un très bon artisan. Tout cela n'est pas flatteur, après tout? Bien des artistes aimeraient qu'on en dit autant de leurs productions.

Mais, écrivains et artistes sont gâtés par la louange exagérée qui est de mode en France depuis quelques années. On a enlevé au mot génie son acception rigoureuse à force de l'appliquer au vocabulaire. Nous sommes devenus comme les Chinois, qui ont la politesse louangeuse: chez qui l'esprit critique est étouffé par le protocole.

Il est vrai que les Chinois pratiquent aussi la politesse ironique. «Ta musique est si belle, disait un mandarin à un compositeur de Pékin, que je ne veux plus l'entendre, de peur de mourir de joie».

Morin devrait peut-être faire un voyage en Chine, pour y apprendre la politesse des mandarins.

Robert de ROQUEBRUNE

BÉNISSAGE ET CRITIQUE

DEPUIS quelques années, dans le monde des lettres et des arts, à Paris, on s'est habitué au bénissage à jet continu. Ce goût pour les coups d'encensoir date de la fin de la guerre. Avant 1914, il y avait une critique en France. Jusque vers 1910, Jules Lemaitre, de son ton poli et mesuré de professeur, disait parfois des vérités très dures dans ses articles. Il avait démolit net l'affreux George Ohnet vers 1890. Et l'irascible Brunetière, souvent absurde, d'esprit myope et de compréhension à retardement, fut presque un grand critique.

En peinture et en musique, la critique était également très sévère.

C'est parce que les critiques ont débouloché les pompiers que la bourgeoisie française a cessé de payer vingt mille francs les chromos de Detaille, et que la peinture anecdotique a été remplacée par Manet et Moré, par Cézanne et Gauguin.

Un critique musical comme Henry Gauthier-Villars fut la terreur de compositeurs et interprètes. Il faisait de la critique par le truchement de terribles plaisanteries. C'est lui qui disait d'un concert donné par un chanteur sans voix: «Ce fut l'après-midi d'un aphone». Et il appelait Chabrier: «Un wagnérien de table d'hôte», ce qui était d'ailleurs injuste pour l'excellent musicien que fut Chabrier.

Un autre critique musical, Jean Marnold, a fait, pendant des années, au *Mercury de France*, une sévère, solide et forte critique de la production contemporaine, qui n'a pas été remplacée.

La critique littéraire ne craignait pas de s'attaquer à des gloires déjà officielles, et Paul Bourget était quotidiennement moqué pour le

style misérable et la psychologie indigeste de ses romans mondains.

Les choses ont bien changé.

C'est que la littérature et l'art se sont terriblement commercialisés en France. Devenus une affaire et une grosse affaire, la littérature et l'art appartiennent maintenant, avant tout, aux éditeurs et aux boutiquiers. Les écrivains ne sont plus seulement des romanciers et des essayistes (il ne faut pas parler de poètes, la France n'en possède plus. M. Paul Claudel est ambassadeur et M. de Régner a cent ans); ce sont des hommes d'affaires. On entend dire couramment: «Un tel administre très bien son talent.» Voilà, il ne s'agit plus seulement d'avoir du talent, mais surtout de le bien administrer. Le talent est devenu un fonds de commerce.

Flaubert serait mort de dégoût s'il avait vécu à notre époque. Ou, qui sait, il aurait peut-être appris à administrer son génie.

Parmi les administrateurs, M. André Maurois est reconnu comme excellent.

Les éditeurs ont corrompu les écrivains. On dit d'une équipe d'auteurs appartenant à telle ou telle maison d'édition: «L'écriteur de X», les «poulains de Y». La vulgarité ne pouvait guère aller plus loin dans le langage et dans les faits.

Quant aux prix littéraires, le Goncourt notamment, on ne les accorde pas toujours aux écrivains, mais à leurs éditeurs. Le public est moutonnier et je connais des tas de gens qui achètent automatiquement le prix Goncourt de l'année. L'attribution du prix leur est une garantie de la valeur et de l'intérêt du bouquin.

Aussi, quand un écrivain, de temps en temps, a le courage de dire ce qu'il pense de la production courante, quel effarement dans le monde littéraire, chez les administrateurs, et

quel scandale! Les éditeurs sont empoisonnés et font tout pour que se taise l'indésirable bonhomme qui ose dire la vérité.

La peinture est à peu près logée à la même enseigne. A Paris, le commerce de la peinture a atteint ces dernières années un développement prodigieux. Les galeries de tableaux, sur la rive droite et sur la rive gauche, s'étaient multipliées. Les peintres avaient pris l'habitude de travailler pour leurs marchands. Beaucoup reçoivent même un fixe pour leur production. Il se fit une spéculation intense sur la peinture. Les œuvres du douanier Rousseau, peintre primitif et curieux, lancées en papier sur le marché de la peinture, montèrent comme des actions de bourse. Un collectionneur, qui avait quelques Rousseau, a gagné deux millions, paraît-il, à sa vente. Paris devint le marché international de la peinture. Les œuvres du Japonais Fougita, de l'Italien Modigliani, du Hollandais Van Dongen, de l'Espagnol Picasso, montèrent fabuleusement.

Mais la crise a fléchi par terre tout ce commerce. Et les peintres qui fabriquaient des tableaux en série, n'osant plus évoluer, changer leur manière, de peur d'effaroucher et de dérouter la clientèle, ont désormais le droit d'avoir du génie et de crever de faim comme aux grandes époques.

La crise se fait également sentir chez les écrivains. Les éditeurs ont abruti le public de réclame intensive. Ils ont tellement publié de chefs-d'œuvre oubliés six mois après leur apparition, que les gens n'achètent plus guère, redoutant d'être trompés et de déboursier douze ou quinze francs pour un livre creux et sans style.

Devenus prudents, les éditeurs, dont quelques-uns ont reçu de sérieuses tapes, ne publient plus qu'au compte-gouttes. Les mœurs honnêtes d'avant-guerre repaissent. Les administrateurs cèdent peu à peu devant les véritables écrivains.

La critique renaît peut-être un jour, dans le pays de Sainte-Beuve et de Jules Lemaitre.

D'ailleurs, tout cela n'a pas empêché d'excellents ou même de grands écrivains de faire leur œuvre depuis quinze ans. François Mauriac, Montherlant, le subtil Giraudoux, Paul Morand, restèrent, je crois, les spécimens les plus rares de la floraison intensive et forcée de leur époque littéraire.

Au Canada, nous avons eu le bénissage tenace. Jusqu'à ces dernières années, il était de rigueur de consacrer chef-d'œuvre les productions des pires cacographies, pourvu qu'elles fussent «du terroir». Cette exagération a donné lieu à quelques bourdes célèbres. Mais, vers les années 1910, Jules Fournier, gentil esprit s'il en fut et critique ironique, s'amusa soudain à démolir quelques statues littéraires par trop ridicules, le poète et romancier Basile Routhier, notamment, (sir Basile Routhier, auteur du chant national canadien: *O Canada terre de nos aïeux*, écrivain de perles ignorées... et de perles, hélas, trop connues!). Avec quelle joie nous lisions alors les articles de Fournier qui apportaient quelque chose de tellement nouveau chez nous: l'esprit critique. (1)

L'intelligence critique est une tendance de l'esprit assez peu commune. Les gens acceptent généralement sans examen ce qu'on leur offre et croient ce qu'on leur dit, pourvu que ce soit offert et dit avec autorité et éloquence. Jules Fournier inaugura chez nous la résistance à l'admiration béate.

Mais quel étonnement en certains milieux, lorsque Asselin écrivit un jour que, s'il est une littérature romaine et tchéco-slovaque, il n'est pas de littérature canadienne. Quel scandale, lorsque Fernand Préfontaine déclara, dans le défunt *Nigog*, que la peinture de Franchère n'était pas de la peinture et que l'église Notre-Dame de Montréal n'était pas une belle église.

(1) Le recueil des écrits de Fournier, *Mon encrier* (2 vol.), est en vente chez Olivier Asselin.

Et quelle indignation, lorsque Léo-Pol Morin écrivait tranquillement dans ses articles: «l'opéra *L'Intendant Bigot* n'est pas de la musique», ou «M. X. chante très mal».

C'était aussi de la critique et de la meilleure que le délicieux petit livre de Francoeur et Panneton: *A la manière de...* et c'en est que l'ironique étude de Jean Chauvin et Roméo Boucher sur *Nos belles escaliers*. Nous avons donc une école critique.

La France n'en a plus. Il y a bien encore Fernand Vandérem qui, dans *Candide*, se moque avec féroce et constance de certains écrivains. MM. Duhamel et Maurois ont fréquemment senti la désagréable pointe de son ironie. Ça doit bien leur déplaire, car MM. Duhamel et Maurois se prennent terriblement au sérieux. Mais Vandérem est seul en France à pratiquer encore ce genre moribond qui se nomme la critique. Les écrivains et les artistes se sont tellement et si bien accoutumés à la louange exagérée et à la réclame tapageuse, qu'ils n'admettent plus pour eux que le mot «génie», pour leurs œuvres que le mot «chefs-d'œuvre». Les propos modérés leur paraissent des injures, et dire d'un artiste qu'il a du talent, c'est désormais ne rien dire ou peu de chose.

Une aventure singulière vient d'arriver, à Paris, à Léo-Pol Morin, homme peu laudatif et esprit critique assez dur.

Au mois de février, les «Amis de 1914» demandèrent à Léo-Pol Morin une conférence sur Jacques Ibert, musicien français. «Les Amis de 1914», c'est une société composée d'hommes de lettres, d'artistes et de gens du monde. Elle groupe des personnes fort distinguées, puisqu'on y rencontre des écrivains comme les frères Tharaud, André Maurois, Tristan Bernard, Jean de Pierrefeu, etc.

Devant ce public d'hommes de lettres et d'artistes, Morin fit une conférence érudite, nuancée et critique. Ce public de lettres en fut

Pour enjoliver votre parler, exigez les arbres, arbustes, fleurs des pépinières d'origine. Bédard, Joliette. (2-6)